

L'arbre PLUS

spbestrie.qc.ca

VOLUME 39, NUMÉRO 3 SEPTEMBRE À NOVEMBRE 2026

Bulletin d'information publié par le Syndicat des Producteurs forestiers du Sud du Québec

PRODUCTEURS FORESTIERS, LE 5 OCTOBRE 2026, ALLEZ VOTER!

SOIRÉE-CONFÉRENCE
19 NOVEMBRE 2026 - PAGE 5

FORMATIONS AUTOMNE 2026
ET HIVER 2027 - PAGE 7

Chères productrices,
Chers producteurs,

Dans quelques jours, soit le 5 octobre, vous serez appelés à aller voter pour choisir le parti qui formera le prochain gouvernement du Québec. Dans ces circonstances, nous avons pris la liberté de devancer de quelques jours l'envoi de cette édition de L'arbre PLUS.

Pour plusieurs d'entre nous qui avons les deux pieds dans nos boisés, la politique peut sembler quelque chose de distant. Pourtant, les décisions qui se prennent à Québec peuvent avoir des répercussions majeures sur notre capacité à récolter notre bois, et aussi, à obtenir un prix décent pour celui-ci.

Nous en avons eu une nouvelle démonstration il y a à peine quelques mois. En effet, l'une des dernières initiatives du gouvernement sortant avant le déclenchement des élections aura été de faire adopter sa mini-réforme du régime forestier. Une loi qui rendra le bois de la forêt publique encore plus accessible et moins coûteux, et qui aurait pu être écrite par les industriels, tellement elle leur est favorable!

Le gouvernement a justifié ce tour de force de dernière minute en invoquant la nécessité de soutenir une industrie forestière

durement ébranlée par la guerre tarifaire déclenchée par l'administration Trump. Les temps sont durs dans la filière, personne ne va le nier. Mais en cherchant à maintenir les industriels à flot, on enfonce davantage les producteurs, eux aussi frappés de plein fouet par la crise, qui peinent de plus en plus à trouver preneur pour leurs bois, et qui sont contraints d'accepter des prix dérisoires. Bref, on déshabille Paul pour habiller Jean.

Pire encore, cette mesure risque de se retourner contre nous. Les États-Unis reprochent déjà au Canada de soutenir artificiellement son industrie forestière. C'est leur argument principal derrière les tarifs sur notre bois d'œuvre. Cette réforme leur fournit de nouveaux arguments sur un plateau d'argent.

Revenons aux élections du 5 octobre prochain. Vous me connaissez: je ne vous dirai pas pour qui voter. Mais je vous appelle à la prudence. Dans cette campagne électorale ancrée à droite, certaines idées qui figurent dans les plateformes électorales apparaissent dangereuses pour les producteurs forestiers.

Un exemple? Le Parti conservateur du Québec semble avoir repris à son compte la demande des opposants à la mise en marché collective de retirer le statut de produit agricole du bois, en rattachant les

producteurs au ministère des Forêts, et non plus au MAPAQ. L'objectif derrière une telle mesure? Torpiller la mise en marché collective pour laquelle vous vous êtes tant battus ces dernières années.

Un bon conseil: avant de vous rendre à l'urne, prenez quelques minutes pour consulter [l'outil interactif](#) mis en place par la Fédération des producteurs forestiers du Québec, qui vous présente les propositions en foresterie des partis politiques. Cela vous permettra de faire un choix éclairé!

Au final, peu importe le parti que vous songez à appuyer, chères productrices, chers producteurs, je vous invite à sortir en masse et à aller voter. Parce que, comme le dit le vieil adage, quand on ne s'occupe pas de la politique, elle finit par s'occuper de nous.

Un bel automne à tous!



André Roy

André Roy, président
solanderoy@gmail.com

**SYNDICAT DES PRODUCTEURS FORESTIERS
DU SUD DU QUÉBEC**

SOMMAIRE

Conflit commercial: les impacts de la dernière salve tarifaire pour les producteurs forestiers	2
Élections provinciales: votre Syndicat en campagne!	2
Mise en marché collective, planification stratégique, Montérégie: ce qui a bougé ces dernières semaines.	3
Un programme d'assurances exclusif aux propriétaires forestiers	3
Découvrez notre offre de formations automnale!	4

Soirée-conférence: Présentation de l'application web Forair	5
Application Forair	5
L'importance de votre numéro de lot pour la nouvelle norme européenne	6
Formations pour les propriétaires pour l'automne 2026 et l'hiver 2027	7
Émission des contingents pour la période « Automne 2026 ».	9

Méthode d'inscription aux formations 2026-2027	10
Liste des prix du bois de sciage	11
Liste des transporteurs de bois du SPFSQ 2026	18
Demande de contingent pour la pâte	19
Du changement dans votre dossier de propriétaire forestier?	20
Envoi de notre bulletin d'information par courriel	21

Conflit commercial : les impacts de la dernière salve tarifaire pour les producteurs forestiers

Au cours des dernières semaines, les négociations commerciales entre le Canada et les États-Unis se sont effondrées, amenant l'administration américaine à mettre à exécution sa menace d'imposer de nouveaux tarifs de 50 % sur une multitude de produits canadiens. Quels impacts à prévoir pour le bois de nos forêts ?

EST-CE QUE LE BOIS D'ŒUVRE EST VISÉ PAR LES NOUVEAUX TARIFS ?

Contrairement aux salves précédentes, le bois d'œuvre canadien ne fait pas partie des produits visés par les nouveaux tarifs annoncés par l'administration Trump. Cela ne signifie pas que le secteur forestier est épargné, au contraire. Parmi les produits visés, on retrouve plusieurs qui incorporent du bois, à divers degrés. C'est le cas, par exemple, pour divers types de contreplaqués, les moulures et bois résineux profilés, les panneaux de particules en bois, les panneaux de fibres de bois, les portes, cadres et seuils de portes en bois, la vaisselle et les articles de cuisine en bois, ainsi que divers types de papiers et cartons.

QUELS IMPACTS POUR LES PRODUCTEURS FORESTIERS ?

Pour les producteurs, l'effet est indirect : les nouveaux tarifs nuisent à la compétitivité des produits incorporants du bois québécois. En d'autres mots, les entreprises devront soit vendre plus cher, soit réduire leurs coûts. D'autres pourraient même décider de quitter carrément le marché américain. Pour les producteurs, cela pourrait donc se traduire par une diminution de la demande pour certains volumes de bois ou encore exercer une pression à la baisse sur les prix qui leur sont offerts.

DES ACHETEURS D'ICI TOUCHÉS

À Lac-Mégantic, l'usine Tafisa, qui produit notamment des panneaux de bois, et qui est un fournisseur important de certains fabricants de bois,

dont certains ont annoncé leur fermeture dans les derniers mois, risque d'être impactée par la situation. Dans les pâtes et papiers, et à notre compréhension, Domtar semble avoir été exemptée de la dernière salve tarifaire, du moins pour l'instant.

DES TARIFS DÉJÀ ÉLEVÉS SUR LE BOIS D'ŒUVRE

Ces nouveaux tarifs arrivent à un bien mauvais moment pour le secteur forestier : depuis un an maintenant, les droits compensateurs combinés sur le bois d'œuvre canadien exporté vers les États-Unis atteignent un total de 45 %, un niveau jamais vu depuis le début du différend commercial entre les deux pays sur la question du bois d'œuvre, il y a une quarantaine d'années.

LES IMPACTS POUR LES PRODUCTEURS FORESTIERS

Face à cette folie tarifaire, bien des usines exportatrices réduisent leurs activités et donc, leur achat de matière première. Situés à proximité de la frontière américaine, les producteurs d'ici en subissent les contrecoups : pour les cinq premiers mois de l'année 2026 seulement, les livraisons de bois de sciage accusent un retard de 19 % par rapport à 2025.

L'IMPORTANCE DE GARDER LA TÊTE FROIDE

Il est important pour les producteurs de ne pas céder à la panique. Les effets de ces nouveaux tarifs ne se feront pas sentir immédiatement, et pas de la même façon chez tous les acheteurs. La demande pour le bois demeure bien présente et les débouchés des producteurs ne reposent pas uniquement sur les marchés américains. Il n'est pas dit, non plus, que le président américain n'opérera pas un virement spectaculaire comme il nous y a habitués sur nombre d'autres dossiers. Malgré cet important vent de face, il est important que les producteurs forestiers gardent la tête froide.

Élections provinciales : votre Syndicat en campagne !

Votre Syndicat n'a pas attendu le résultat de l'élection du 5 octobre avant de se mettre en action. Tout au long de la campagne électorale, nous avons rencontré les candidats des principaux partis politiques de la région afin de les sensibiliser à l'importance de la forêt privée et de sa contribution essentielle au dynamisme économique et à la vitalité du sud du Québec.

Dans notre région, la production forestière, c'est avant tout :

- 82 M\$ en revenus d'aménagement et de récolte ;
- 772 M\$ en valeur générée par la transformation des bois ;
- Plus de 2 250 emplois à temps plein ;
- 838 800 mètres cubes de bois rond acheminé à l'industrie (l'équivalent de 20 000 voyages de bois!).

Nous en avons également profité pour porter votre voix et présenter certaines des revendications prioritaires des producteurs forestiers privés d'ici et de partout au Québec :

- Le respect du principe de résidualité de la forêt publique, qui fait une compétition déloyale aux producteurs privés ;
- La simplification de l'accès au marché du carbone, afin de permettre aux producteurs d'être compensés pour les bienfaits environnementaux de leurs boisés et mettre fin à une fuite de capitaux vers les États-Unis ;
- Faire le ménage dans la réglementation et mettre fin à la multiplication de réglementations municipales aux exigences différentes, parfois contradictoires avec les normes provinciales, et pensées sans égard aux coûts engendrés, ce qui met en danger la rentabilité de la production forestière.

Quel parti défend mieux les intérêts des producteurs forestiers ?

Vous vous demandez encore pour qui voter ? La Fédération des producteurs forestiers du Québec a interpellé les différents partis politiques sur vos enjeux prioritaires et vous présente leurs positions dans un outil interactif simple d'utilisation. Nous vous invitons fortement à le [consulter](#).



Mise en marché collective, planification stratégique, Montérégie : ce qui a bougé ces dernières semaines

MISE EN MARCHÉ COLLECTIVE : EN ROUTE VERS DES AUDIENCES CET AUTOMNE ?

Une belle surprise nous attendait au retour des vacances : la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec a officiellement convoqué le Syndicat et le CIFQ à une première conférence de gestion le 6 octobre prochain, en vue de planifier les séances d'arbitrage à venir dans le dossier de la première convention unique de mise en marché. Plus de deux ans après l'autorisation du règlement sur la mise en marché collective du bois de sciage sapin-épinette, pouvons-nous espérer de premières audiences sur la convention cet automne ?

PLANIFICATION STRATÉGIQUE : VERS UNE ADOPTION FINALE CET AUTOMNE

Au moment d'écrire ces lignes, nous sommes toujours à peaufiner la planification stratégique à la lumière des commentaires que vous nous avez transmis dans les derniers mois. Nous avons également amorcé des consultations ciblées de certains acteurs de la filière, dont des agences forestières, des acheteurs, des transporteurs, des entrepreneurs et des

groupements forestiers. Nous espérons être en mesure de présenter une version finale au conseil d'administration du Syndicat pour approbation cet automne, par suite de quoi, nous vous présenterons officiellement cet outil qui guidera nos actions pour les prochaines années. Demeurez à l'affût !

INITIATION FORESTIÈRE EN MONTÉRÉGIE

Cet été, le Syndicat a déployé une nouvelle fois le programme Initiation forestière en Montérégie, afin de rejoindre les propriétaires forestiers de cette région qui ne sont pas déjà engagés dans la mise en marché du bois, pour leur faire découvrir le potentiel de leurs boisés. Après des semaines à sillonner la Montérégie à la rencontre des producteurs, notre agent de mise en marché, M. Christian Auclair, nous informe que les visites sont très populaires et que nous allons atteindre notre objectif. Félicitations Christian pour ton implication et merci à tous les producteurs de la Montérégie pour leur participation !

Un programme d'assurances exclusif aux propriétaires forestiers

Si vous n'aviez pas vu la nouvelle passer, nous sommes heureux de vous informer que les membres du Syndicat ont désormais accès à un tout nouveau programme d'assurances conçu spécifiquement pour les propriétaires forestiers, une première au Canada ! Ce programme est offert grâce à un partenariat avec les Propriétaires forestiers du Canada (PFC), et La Turquoise, qui agit comme courtier exclusif au Québec.

QU'EST-CE QUI DISTINGUE CE PROGRAMME DES ASSURANCES ORDINAIRES ?

Les polices habitation ou ferme standard ne couvrent généralement pas adéquatement les boisés, particulièrement ceux à usage commercial. Malheureusement, bien des producteurs forestiers le découvrent seulement après un sinistre, lorsqu'il est trop tard. Ce nouveau programme vise à combler cette lacune et à protéger adéquatement les producteurs forestiers.

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Il s'agit d'un programme exclusif, pensé par des propriétaires forestiers, pour des propriétaires forestiers. La police comprend un volet responsabilité qui protège si une personne se blesse sur un terrain que vous possédez. Cette protection inclut la responsabilité en cas d'incendie de forêt. Le programme comprend également un volet Dommages forestiers qui couvre les pertes causées par le feu, le vent ou le verglas, et qui comprend des options de reboisement et de déblaiement.

REGROUPEZ VOS ASSURANCES ET ÉCONOMISEZ !

Les producteurs forestiers qui souscrivent à cette nouvelle assurance ont également la possibilité de se voir offrir un rabais pour regrouper leurs assurances habitation et voiture chez La Turquoise.

VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS ?

Pour en apprendre plus sur ce [nouveau programme](#), n'hésitez pas à consulter le lien.

Pour souscrire à ce nouveau programme, rendez-vous sur le [site de La Turquoise](#).



Découvrez notre offre de formations automnale !

Dans le sud du Québec, l'automne, c'est la saison des formations! Encore cette année, le Syndicat offre aux producteurs une grande variété de formations, qui saura répondre à vos besoins.

POUR LES NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES DE BOISÉ : J'AMÉNAGE MA FORÊT-JE VALORISE MON BOISÉ

11 décembre

Destinée aux nouveaux propriétaires, cette formation offre une vue d'ensemble des ressources et des outils disponibles pour bien gérer votre boisé. Vous y découvrirez les principaux intervenants et programmes d'aide en forêt privée, les bases de l'aménagement forestier, ainsi que des notions clés liées au plan d'aménagement, au certificat de producteur forestier, à la fiscalité et à la mise en marché.

FAÇONNAGE ET CLASSEMENT DES BOIS

23 octobre

Débitage de billes de bois de façon à maximiser les revenus, reconnaître les différents défauts, les essences et leurs caractéristiques pour classer les billes selon les normes du marché.

CONSTRUCTION ET AMÉLIORATION DE CHEMIN FORESTIER

30 octobre, 27 novembre

Cette formation aborde les bonnes pratiques pour planifier, construire ou améliorer un chemin forestier. Vous y apprendrez à choisir le type de chemin et son tracé, à planifier la coupe de l'emprise, à sélectionner le matériel et les traverses pour les cours d'eau et milieux humides, ainsi qu'à aménager les virées et aires d'empilement. La formation couvre également la réglementation, les techniques de stabilisation des sols et les pratiques d'entretien pour réduire l'impact sur les écosystèmes aquatiques.

FISCALITÉ FORESTIÈRE

19 novembre, 10 décembre

Découvrez les avantages fiscaux liés au plan d'aménagement forestier, au certificat de producteur forestier et aux programmes d'aide disponibles. Cette formation aborde les notions essentielles pour mieux gérer la comptabilité de votre boisé : traitement des revenus et dépenses, amortissement de la machinerie, préparation des documents pour la déclaration d'impôts (rapport d'ingénieur forestier, étalement du revenu, annexe E, TPS-TVQ et déclaration des opérations forestières).

ABATTAGE D'ARBRES DE BASE CNESST

Multiplés dates disponibles

Évaluation de l'arbre, préparation de la voie de retraite, l'ébranchage du pied de l'arbre, l'abattage contrôlé (la position d'abattage et la charnière, entaille de direction et trait d'abattage), cas particuliers d'abattage (gros diamètre, arbres penchés). Permetts d'obtenir l'accréditation de la CNESST.

ABATTAGE DIRECTIONNEL ET DE PRÉCISION - NIVEAU AVANCÉ

13 novembre

S'adresse aux participants souhaitant approfondir les techniques acquises et apprendre de nouvelles méthodes pour gérer des situations complexes de manière sécuritaire, ergonomique et efficace. Le cours couvre notamment l'abattage des chicots, des arbres avec pourriture au tronc, des arbres encroués, des sujets à inclinaison latérale, à tiges multiples ainsi que des perches fléchies.

D'AUTRES FORMATIONS DISPONIBLES

Parmi les autres formations offertes cet automne :

- Affûtage et entretien de la scie mécanique
21 et 22 novembre
- Saines pratiques d'aménagement en milieu humide boisé
6 novembre ou 4 décembre
- Introduction à la coupe d'arbres dans les boisés de plus de 4 hectares
13 novembre, 20 novembre ou 27 novembre.

Pour vous inscrire ou encore pour consulter l'ensemble des formations offertes cet automne : formation.spfsq.com/.



L'arbre PLUS

4300, boul. Bourque, Sherbrooke (Québec) J1N 2A6
Tél. : 819 346-8906 • Téléc. : 819 346-8909
spfsq@upa.qc.ca spbestrie.qc.ca

Rédaction et coordination : L'équipe du SPFSQ
Distribution : Aux propriétaires de boisés du Sud du Québec

Publié trois fois par année par le **Syndicat des Producteurs forestiers du Sud du Québec** avec la contribution du **Fonds d'aménagement forestier du Sud de Québec**. © La reproduction totale ou partielle des articles, tableaux, graphiques et photos de ce bulletin est interdite, à moins d'avoir au préalable obtenu la permission du SPFSQ.

Tirage : N/A
Dépôt légal :
3^e trimestre 2026, numéro 3
ISSN : 0844-4641
Bibliothèque nationale du Québec, 1998
Envois poste-publication
No de convention : 40020037

Soirée-conférence : Présentation de l'application web Forair



Émery Bélanger,
1^{er} vice-président

SYNDICAT DES PRODUCTEURS FORESTIERS
DU SUD DU QUÉBEC

Depuis plusieurs années maintenant, nous présentons des soirées-conférences aux propriétaires forestiers du sud du Québec sur différents thèmes qui les intéressent. C'est donc avec enthousiasme que j'invite tous les propriétaires forestiers du sud du Québec à la soirée-conférence du Syndicat. Le thème de la conférence portera sur : « l'application web

Forair » et sera présenté par M. William Métivier, ing.f., président de Forair.

Cette conférence permettra d'en savoir plus sur les principales fonctionnalités de l'application telle qu'une carte interactive qui regroupe les informations propres à votre propriété (photo aérienne, limites cadastrales, composition, hauteur, densité, âge des peuplements, hydrographie et milieux humides potentiels). Ainsi qu'une aide à la décision pour repérer les secteurs qui méritent une attention particulière,

à cibler où la protection prime et à voir où une intervention pourrait renforcer la résilience des peuplements. En somme, comment cet outil peut vous préparer en amont d'une visite-conseil et rend l'échange avec le conseiller forestier plus efficace.

Afin de pouvoir participer à cette vidéoconférence, vous devez vous inscrire sur le site Internet du Syndicat au www.spbestrie.qc.ca et cliquez sur le bouton « Soirée d'information ». De plus, les participants pourront poser des questions directement au conférencier une fois la présentation terminée.

Pour les producteurs qui ont une connexion Internet plus lente, la vidéo sera ensuite disponible pour une durée d'un mois sur le [compte YouTube](#) du SPFSQ ou en inscrivant « SPFSQ » dans la barre de recherche YouTube. N'hésitez pas à partager l'événement dans vos réseaux sociaux.

Nous vous attendons en grand nombre!

NOTE IMPORTANTE AUX PARTICIPANTS

Vous devez vous brancher au Zoom 30 minutes avant le début de celle-ci afin de pouvoir commencer la conférence à l'heure.

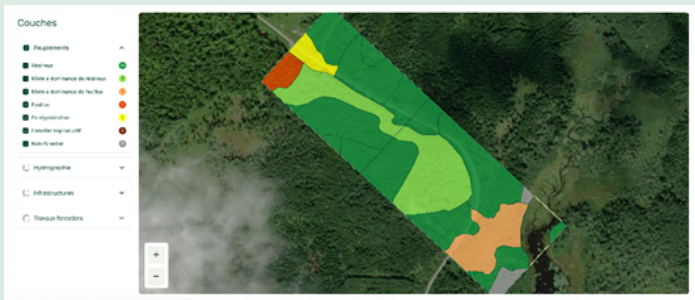
SOIRÉE-CONFÉRENCE

Jeudi le 19 novembre à 19 h en direct via Zoom

Inscription au www.spbestrie.qc.ca et cliquez sur le bouton **Soirée d'information**. Date limite d'inscription le 16 novembre à 16 h

Application Forair

Les propriétaires forestiers du Québec ont maintenant accès à un tout nouvel outil d'aide à la décision conçu pour eux, soit l'application Forair. Développée par la firme du même nom, l'application a été bâtie en partenariat avec la FPFQ, membre fondateur du projet, afin d'être bien arrimée aux services déjà offerts sur le terrain et au réseau des 13 syndicats et offices affiliés.



Les données forestières existent déjà pour une grande partie des propriétés du Québec (inventaires écoforestiers, relevés LiDAR du MRNF), mais elles sont dispersées, techniques et difficiles à interpréter sans formation. Forair lève cette barrière : l'application centralise et vulgarise ces données pour que chaque propriétaire comprenne mieux son boisé et soit mieux préparé à le mettre en valeur. Ce n'est pas qu'une carte : c'est un outil pour structurer sa réflexion avant d'intervenir dans son boisé.

Les points principaux à mettre de l'avant :

Un portrait structuré du boisé : une carte interactive qui regroupe les informations propres à la propriété (photo aérienne, limites cadastrales, composition, hauteur, densité, âge des peuplements, hydrographie, milieux humides potentiels, chemins et bâtiments) :

- Une aide à la décision : L'application permet de repérer les secteurs qui méritent une attention particulière, à cibler où la protection prime et à voir où une intervention pourrait renforcer la résilience des peuplements ;
- Un complément, pas un remplacement : L'outil prépare le propriétaire en amont d'une visite-conseil et rend l'échange avec le conseiller forestier plus efficace ;
- Un accès simple : Inscription gratuite, ouverte aux propriétaires de quatre hectares et plus sur ordinateur, tablette ou téléphone.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter [l'article](#) paru dans le Forêt de chez nous PLUS.

Site web de Forair : forair.ca

L'importance de votre numéro de lot pour la nouvelle norme européenne

À l'attention des producteurs, entrepreneurs et transporteurs forestiers

Votre collaboration est essentielle pour répondre aux exigences de la norme européenne EUDR en matière de traçabilité du bois et pour le bon fonctionnement des transactions avec les transformateurs de bois de qui doivent s'y conformer.

Votre numéro de lot est exigé par le Syndicat pour démontrer la provenance du bois pour s'assurer que le bois livré aux usines répond aux normes EUDR.

IMPORTANT

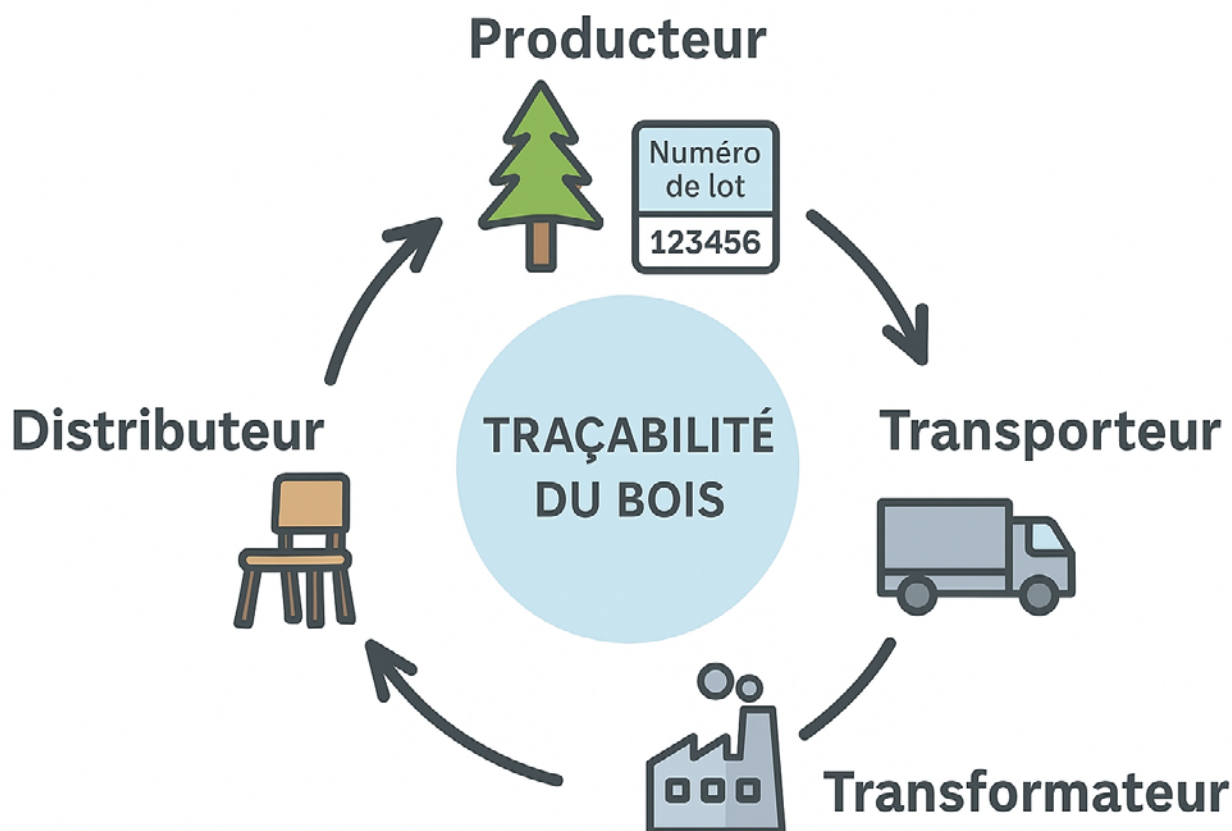
Il est nécessaire de **fournir votre numéro de lot à votre transporteur** afin de satisfaire les besoins de traçabilité de la norme de certification EUDR.

PETIT RAPPEL

Les transporteurs doivent eux-mêmes produire des rapports de transport avec les détails du bois livré. De transmettre votre numéro de lot les aide à achever ces rapports correctement et éviter les délais de paiement. **Merci de votre collaboration.**

Pour plus d'information sur le Règlement européen contre la déforestation et la dégradation des forêts, communément appelé [European Union Deforestation Regulation \(EUDR\)](#).

Mise à jour de votre compte de taxes municipales : Prendre note que pour certains propriétaires, une correspondance du SPFSQ vous sera envoyée par la poste demandant de nous transmettre votre plus récent compte de taxes municipales.



Formations pour les propriétaires pour l'automne 2026 et l'hiver 2027

Le Syndicat des Producteurs forestiers du Sud du Québec (SPFSQ), mandataire de l'Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie (AMFE), l'Agence forestière de la Montérégie (AFM) et de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière (ARFPC), organise des formations à l'intention des propriétaires dont les boisés sont situés sur le territoire des trois agences de mise en valeur de la forêt privée.

APPEL DE COLLABORATION POUR ACCUEILLIR DES GROUPES EN FORÊT

Dans le cadre de l'organisation de formations à vocation éducative et environnementale, le Syndicat est à la recherche de propriétaires forestiers impliqués et souhaitant accueillir des groupes (étudiants, citoyens, propriétaires) sur leur terrain pour des activités d'interprétation, de sensibilisation ou d'apprentissage liées à la forêt. Ces sorties permettent de : valoriser la gestion durable des forêts privées, sensibiliser le public à la biodiversité et aux enjeux forestiers et créer des liens entre les propriétaires et la communauté. Nous nous engageons à respecter les lieux, à encadrer les groupes de façon sécuritaire et à collaborer étroitement avec vous pour définir les modalités (dates, nombre de participants, types d'activités, etc.). Si vous êtes intéressé et désirez discuter de cette possibilité, veuillez contacter **M. Olivier Côté, responsable des formations au 819 346-8906 poste 5127** ou par courriel : ocote@upa.qc.ca.

DESCRIPTION DES FORMATIONS

SÉCURITÉ EN FORÊT

COURS DE BASE | Abattage directionnel et de précision / Santé et sécurité - abattage manuel (234-361)

Contenu : Évaluation de l'arbre, préparation de la voie de retraite, l'ébranchage du pied de l'arbre, l'abattage contrôlé (la position d'abattage et la charnière, entaille de direction et trait d'abattage), cas particuliers d'abattage (gros diamètre, arbres penchés, déracinés ou arqués). Cette formation permet d'obtenir l'accréditation de la CNESST.

Session de 16 heures (2 jours) réparties en 8 heures de théorie de 8 h à 17 h la première journée et 8 heures de pratique de 8 h à 17 h pour la deuxième journée. Un groupe de 14 propriétaires par session théorique et deux groupes de 7 propriétaires pour la pratique.

Formateur : Éric Quirion

Les sessions sont prévues :

1. **Samedi 14 novembre 2026** (théorie)
Dimanche 15 novembre
OU lundi 16 novembre 2026 (pratique)
Johnville
2. **Samedi 28 novembre 2026** (théorie)
Dimanche 29 novembre
OU lundi 30 novembre 2026 (pratique)
Saint-Joachim-de-Shefford
3. **Samedi 5 décembre 2026** (théorie)
Dimanche 6 décembre
OU lundi 7 décembre 2026 (pratique)
Richmond
4. **Samedi 12 décembre 2026** (théorie)
Dimanche 13 décembre
OU lundi 14 décembre 2026 (pratique)
Saint-Chrysostome
5. **Samedi 9 janvier 2027** (théorie)
Dimanche 10 janvier
OU lundi 11 janvier 2027 (pratique)
Disraeli.

Vous n'avez pas à apporter votre scie à chaîne pour la formation. Lors de la partie théorique, vous pourrez apporter vos équipements de protection individuelle (ÉPI) **que vous possédez déjà** afin de permettre au formateur d'en vérifier la conformité. Si vous n'en avez pas, vous devez planifier vos achats en conséquence. Vous pouvez consulter le site Internet ici-bas du formateur M. Éric Quirion. En déroulant jusqu'en bas de la page, vous y trouverez des vidéos explicatives sur les différents équipements et normes acceptées par la CNESST. Voici le lien vers le site Internet du formateur pour une explication détaillée sur les équipements à acheter : formationabattageericquirion.ca.

Important ! Pour la partie pratique, chaque participant doit porter obligatoirement les équipements de protection individuelle (ÉPI) suivants :

- **Casque de sécurité**
(norme CAN/CSA-Z94.1; NF EN 397 +A1)
- **Protection oculaire et faciale**
(norme CSA-Z94.3 ou ANSI/ISEA Z87.1. ou NF EN 166)
- **Gants à paume adhérente**
- **Protecteurs auditifs** (coquilles ou bouchons)
(norme CAN/CSA-Z94.2)
- **Bottes de sécurité de scie à chaîne**
(norme CAN/CSA Z195 ou NF EN ISO 17249)
- **Pantalon de scie à chaîne**
(normes : NF EN 381-5 ou ASTM F3325
Catégorie A, C ou D)
- **Pansement compressif dans le casque.**

AVANCÉ | Abattage directionnel et de précision

Prérequis : Le cours d'abattage directionnel et de précision de base (CNESST) doit avoir été complété.

Contenu : S'adresse aux participants ayant une expérience minimale de vingt heures d'abattage d'arbres et voulant parfaire les techniques

appries lors de leur précédente formation et qui souhaitent apprendre de nouvelles techniques qui les aideront à résoudre certaines situations problématiques de façon sécuritaire, ergonomique et efficace. Durant ce cours, nous verrons l'abattage des chicots, arbres avec pourriture au tronc, arbres encroués, arbres avec inclinaison latérale, arbres à tiges multiples et de perches fléchies. Session de 8 heures de 8 h à 17 h.

Formateur : Éric Quirion

Les sessions sont prévues :

1. **Vendredi 13 novembre 2026**
Sur le lot d'un propriétaire en Montérégie-Est
2. **Dimanche 14 mars 2027**
Sur le lot d'un propriétaire en Estrie

Important ! Vous devez porter obligatoirement les équipements de sécurité minimum suivants :

- **Casque de sécurité**
(norme CAN/CSA-Z94.1; NF EN 397 +A1)
- **Protection oculaire et faciale**
(norme CSA-Z94.3 ou ANSI/ISEA Z87.1. ou NF EN 166)
- **Gants à paume adhérente**
- **Protecteurs auditifs** (coquilles ou bouchons)
(norme CAN/CSA-Z94.2)
- **Bottes de sécurité de scie à chaîne**
(norme CAN/CSA Z195 ou NF EN ISO 17249)
- **Pantalon de scie à chaîne**
(normes : NF EN 381-5 ou ASTM F3325
Catégorie A, C ou D)
- **Pansement compressif dans le casque.**

SÉCURITÉ EN FORÊT

**Affûtage
et entretien de la scie mécanique**

Contenu : Méthodes de travail sécuritaire, les modèles de chaînes, lames et pignons, outils nécessaires pour réussir un limage parfait. L'importance d'une chaîne bien affûtée. 50 % du temps de la formation est consacré à l'apprentissage. Entretien complet de la scie pour une efficacité supérieure et un prolongement de la vie de celle-ci. Session de 12 heures répartie sur deux jours combinant l'affûtage et l'entretien. De 8 h 45 à 16 h.

Formateur : Éric Quirion

Les sessions sont prévues :

1. **Samedi 21 et dimanche 22 nov. 2026**
Montérégie-Est (à préciser)
2. **Samedi 6 et dimanche 7 février 2027**
Cookshire-Eaton

**Atelier terrain sur les saines pratiques
d'aménagement en milieu humide boisé**

L'atelier vise à présenter les meilleures pratiques d'aménagement pour préserver ces écosystèmes.

Contenu : Définition, cartographie et caractéristiques des milieux humides boisés, réglementation et cadre légal en vigueur. Présentation des techniques de récolte adaptées pour minimiser l'impact sur le sol et la biodiversité, gestion des espèces envahissantes et protection de la faune. Visite de sites aménagés selon les bonnes pratiques et discussion avec les participants : défis et solutions adaptées à leurs projets. Revue des ressources et outils disponibles. Session de 4,5 heures de 8 h 30 à 13 h.

Formateurs : Olivier Côté, ing.f. et Christian Auclair, technicien forestier

Les sessions sont prévues :

1. **Vendredi 6 novembre 2026**
Secteur de la MRC Le Granit
2. **Vendredi 4 décembre 2026**
Secteur de la Ville de Sherbrooke

AMÉNAGEMENT ET GESTION D'UN BOISÉ

**ATELIER TERRAIN - Bien choisir quoi
couper, comprendre le martelage et le
pourcentage de récolte lors d'activités
d'aménagement forestier sur le territoire
de la mrc des sources**

Contenu : Préalable d'inventaire et bilan de santé du peuplement. Déterminer les objectifs suite au diagnostic sylvicole tel que : améliorer la qualité du peuplement, favoriser la croissance des meilleures tiges et maintenir la structure forestière. Puis identifier les critères de sélection adaptés (vigueur, essence, stabilité, sensibilité aux sols humides). Déterminer le pourcentage de récolte pour établir le type de demande (déclaration ou certificat d'autorisation). Reconnaître les contraintes spécifiques selon les types de milieux sensibles. Il y aura une démonstration pour déterminer la surface terrière d'un secteur, sur le martelage et sur le choix des arbres à conserver et à couper tout en protégeant le site. Session de 4,5 heures de 9 h à 13 h 30.

Formateurs : Olivier Côté, ingénieur forestier

Les sessions sont prévues :

1. **Vendredi 13 novembre 2026**
Wotton
2. **Vendredi 20 novembre 2026**
Saint-Adrien
3. **Vendredi 27 novembre 2026**
Val-des-Sources

Fiscalité forestière

Contenu : Apprenez-en plus sur les avantages fiscaux reliés à la possession d'un plan d'aménagement forestier et du certificat de producteur forestier reconnu ainsi que les programmes d'aide à l'aménagement forestier. La formation en fiscalité forestière aborde divers sujets d'intérêt telles que les types de boisé, les notions de base de la comptabilité, comme le traitement des revenus et dépenses du boisé et l'amortissement de la machinerie afin d'être plus à l'aise dans la réalisation de la tenue de livres. Vous verrez aussi comment préparer les documents afférents à sa déclaration d'impôts (rapport d'ingénieur forestier, étalement du revenu, annexe E, traitement des taxes : TPS-TVQ, déclaration des opérations forestières). Session théorique de 7 heures de 8 h 30 à 16 h 30.

Formateur : Patrick Samson, CPA-fiscaliste

Choix de deux sessions :

1. **Jeudi 19 novembre 2026**
Sherbrooke (secteur Rock Forest)
2. **Jeudi 10 décembre 2026**
En ligne via Zoom



AMÉNAGEMENT ET GESTION D'UN BOISÉ

Comptabilité et aspects fiscaux en agriculture et foresterie

Contenu : Cette formation a pour but d'expliquer les notions de base de la comptabilité, afin d'être plus à l'aise dans la réalisation de la tenue de livres. Des notions de taxes et de fiscalité seront aussi abordées.

Voici le détail des points présentés : les types de comptabilité, organisation des dossiers, principes de comptabilité (explication des notions de base), conciliation bancaire, procédures à faire en fin de mois et d'année, éléments particuliers concernant les taxes (rapport de taxes, éléments taxables et autres), éléments fiscaux (éléments à prendre attention, éléments de planification). Session de 7 heures de 8 h 30 à 16 h 30.

Formateur : Joffrey Moy, M. SC, CPA.

Une session prévue :

1. **Jeudi 14 janvier 2027**
Sherbrooke

Petit traité de l'arpentage à l'usage des propriétaires de lots boisés

Contenu : Aménager une forêt, c'est bien. Le faire à l'intérieur de ses limites de propriété, c'est encore mieux ! Pour effectuer des travaux d'aménagement à l'intérieur de sa propriété, il importe de connaître les limites de son droit de propriété. Car effectuer des travaux chez le voisin peut entraîner de lourdes conséquences. La formation vise principalement à faire connaître aux membres : le champ de compétence de l'arpenteur-géomètre et celui de l'ingénieur forestier, les particularités légales et techniques de la rénovation cadastrale ainsi que celles de l'ancien cadastre, les enjeux entourant le positionnement des limites de propriété au Québec, comprendre les différentes sources d'incertitudes qui peuvent affecter la position d'une limite de propriété, les principes juridiques qui gouvernent la délimitation des propriétés privées, notamment la possession utile et le principe de la prescription acquisitive, les différences fondamentales entre l'opération de piquetage et celle de bornage et les différents principes et actions favorables à adopter en tant que propriétaire responsable et vigilant. Session de 7 heures de 8 h 30 à 15 h 30.

Formateur : Richard Thibaut, arpenteur-géomètre et ingénieur forestier

Une session prévue :

1. **Vendredi 29 janvier 2027**
En ligne via Zoom

ATELIER TERRAIN | Pourquoi et comment éclaircir et jardiner sa forêt ?

Contenu : Atelier terrain d'une demi-journée se déroulant en forêt visant à vous montrer les avantages d'éclaircir ou jardiner une forêt, les arbres à récolter et à favoriser pour maintenir la santé de votre boisé. Pourquoi éduquer les peuplements, apprendre quoi faire en forêt. Quand le faire et comment le faire, c'est ce que propose cet atelier. Cette formation vise à faire acquérir aux participants le vocabulaire et les notions de base pour décrire et comprendre la situation de leur forêt, les familiariser avec les grands principes de la dynamique forestière et prendre connaissance des types d'interventions sylvicoles reliées aux coupes partielles. L'atelier permet de comprendre les notions de santé des arbres directement sur le terrain et comment se décide le choix des arbres à couper et à favoriser pour améliorer la qualité des boisés. Session de 4 heures de 9 h à 13 h.

Formateur : Olivier Côté, ing.f. et Christian Auclair, technicien forestier

Les sessions sont prévues :

1. **Hiver 2027 - voir portail de formations**
Estrie (à préciser)
2. **Hiver 2027 - voir portail de formations**
Montréal-Est (à préciser)
3. **Hiver 2027 - voir portail de formations**
Montréal-Ouest (à préciser)
4. **Hiver 2027 - voir portail de formations**
Estrie (à préciser)

Émission des contingents pour la période « Automne 2026 »

par André Houle

Le Syndicat a procédé à l'envoi des contingents pour la période « Automne 2026 », soit du 30 août au 31 décembre 2026.

POUR LES FEUILLUS-MÉLANGÉS

Nous avons pu répondre pleinement aux 80 producteurs qui nous ont fait une demande. Le volume demandé était de 32 000 tma et le volume au contrat est de 16 800 tma. Il s'agit d'un taux de réponse de 190 % du volume émis par rapport au contrat, ce qui représente environ 1 680 chargements.

POUR LES PEUPLIERS

Nous avons pu répondre pleinement aux 77 producteurs qui nous ont fait une demande. Le volume demandé était de 16 700 tma et le volume au contrat est de 11 200 tma. Il s'agit d'un taux de réponse de 144 % du volume émis par rapport au contrat, ce qui représente environ 1 000 chargements.

POUR LES RÉSINEUX

Chacun des 54 producteurs ayant fait une demande a reçu un permis pour au moins un voyage. Pour les producteurs possédant des superficies plus grandes que la moyenne, le ratio de 0,7 tma à l'hectare a été appliqué. Nous avons ainsi émis 2 130 tma sur les 2 100 tma au contrat.

Note : Tma = Tonne métrique anhydre sans écorce

Méthode d'inscription aux formations 2026-2027

Pour vous inscrire, veuillez vous enregistrer sur le **Portail de formations du SPFSQ**. Pour accéder au portail, veuillez inscrire dans votre fureteur ou cliquez sur ce lien : formation.spfsq.com.

Résumé des formations offertes

NOM DU COURS	DATE	COÛT	LIEU	AGENCES
Atelier terrain sur les saines pratiques d'aménagement en milieu humide boisé	Vendredi 6 novembre	50 \$	MRC Le Granit	Estrie
Atelier d'introduction à la coupe d'arbres dans les boisés de plus de 4 ha sur le territoire de la MRC des Sources	Vendredi 13 novembre	Gratuit	Wotton	Estrie
Abattage avancé	Vendredi 13 novembre	100 \$	Lieu à déterminer	Montérégie-Est
Abattage d'arbres de base	Samedi 14 novembre (théorie), le dimanche 15 OU lundi 16 novembre (pratique)	400 \$	Johnville	Estrie
Fiscalité forestière	Jeudi 19 novembre	100 \$	Sherbrooke secteur (Rock Forest)	Estrie
Atelier d'introduction à la coupe d'arbres dans les boisés de plus de 4 ha MRC des Sources	Vendredi 20 novembre	Gratuit	Saint-Adrien	Estrie
Affûtage et entretien de la scie mécanique	Samedi 21 et dimanche 22 novembre	100 \$	Lieu à déterminer	Montérégie-Est
Atelier d'introduction à la coupe d'arbres dans les boisés de plus de 4 ha MRC des Sources	Vendredi 27 novembre	Gratuit	Val-des-Sources	Estrie
Construction et amélioration de chemin forestier	Vendredi 27 novembre	50 \$	Johnville	Estrie
Abattage d'arbres de base	Samedi 28 novembre (théorie), le dimanche 29 OU lundi 30 novembre (pratique)	400 \$	Saint-Joachim-de-Shefford	Estrie
Atelier terrain sur les saines pratiques d'aménagement en milieu humide boisé	Vendredi 4 décembre	50 \$	Ville de Sherbrooke	Estrie
Abattage d'arbres de base	Samedi 5 décembre (théorie), le dimanche 6 OU lundi 7 décembre (pratique)	400 \$	Richmond	Estrie
Fiscalité forestière	Jeudi 10 décembre	100 \$	En ligne via Zoom	Estrie
Pour les nouveaux propriétaires forestiers, j'aménage ma forêt je valorise mon boisé	Vendredi 11 décembre	Gratuit	En ligne via Zoom	Estrie
Abattage d'arbres de base	Samedi 12 décembre (théorie), le dimanche 13 OU lundi 14 décembre (pratique)	400 \$	Saint-Chrysostome	Montérégie-Ouest
Abattage d'arbres de base	Samedi 9 janvier (théorie), dimanche 10 janvier OU lundi 11 janvier 2027 (pratique)	400 \$	Disraeli	Chaudière
Comptabilité et aspects fiscaux en agriculture et foresterie	Jeudi 14 janvier 2027	50 \$	Sherbrooke secteur (Rock Forest)	Estrie
Petit traité de l'arpentage à l'usage des propriétaires de lots boisés	Vendredi 29 janvier 2027	50 \$	En ligne via Zoom	Estrie
Affûtage et entretien de la scie mécanique	Samedi 6 et dimanche 7 février 2027	100 \$	Cookshire-Eaton	Estrie
SORTIE TERRAIN Pourquoi et comment éclaircir et jardiner sa forêt?	Hiver 2027 (voir portail de formations)	50 \$	À déterminer	Montérégie-Est
	Hiver 2027 (voir portail de formations)	50 \$	À déterminer	Montérégie-Ouest
	Hiver 2027 (voir portail de formations)	50 \$	À déterminer	Estrie
	Hiver 2027 (voir portail de formations)	50 \$	À déterminer	Estrie
Abattage avancé	Dimanche 14 mars 2027	100 \$	À déterminer	Estrie

SCIAGE RÉSINEUX

► BOIS DAAQUAM INC.

USINE DE ST-JUST, MONTMAGNY, QC • Tél. : 418 244-3608 poste 236 • Att. : Léandre Rouleau • Cell. : 418 625-0595

ESSENCE	LONGUEUR (pi)	DIAMÈTRE MINIMUM (po)	PRIX À L'USINE \$	UNITÉ DE MESURE
Sapin-épinette	9' 4"	4"	280	Corde
	10' 4"	4"	310	Corde
	12' 6"	5"	550	Corde
	16' 6"	6"	950	Corde
	12' 6"	5"	490	Mpmp
	14' 6"	6"	490	Mpmp
	16' 6"	6"	565	Mpmp
Sapin	En longueur	4"	80	TIV
Épinette	En longueur	4"	90	TIV

Tiv : tonne impériale verte

En vigueur le 10 juin 2024. Spécifications pour le bois en longueur, diamètre minimum au pied de l'arbre 7" et au petit bout (tête) 4". Diamètre 7, 8, 9", aucune carie. 10" et plus tolérance 1/3 de carie. Contactez l'acheteur avant de produire ou livrer le 9 et 10'.

► BOIS DAAQUAM INC.

ST-PAMPHILE, QC • Att. : Raymond Laverdière • Cell. : 418 356-4260

TABLE ROY

ESSENCE	LONGUEUR (pi)	DIAMÈTRE MINIMUM (po)	PRIX À L'USINE \$	UNITÉ DE MESURE
Sapin-épinette	9' 4"	4"	280	Corde
	10' 4"	4"	310	Corde
	12' 6"	5"	550	Corde
	16' 6"	6"	950	Corde
	12' 6"	5"	490	Mpmp
	14' 6"	6"	490	Mpmp
	16' 6"	6"	565	Mpmp
Sapin	En longueur	4"	80	TIV
Épinette	En longueur	4"	90	TIV
Épinette de Norvège	12' 6"	8"	500	Corde

En vigueur le 10 juin 2024. Les billots de 9" et moins de diamètre ne doivent avoir aucune carie. Les producteurs qui en ont produit après entente avec l'acheteur doivent le contacter. Pour l'épinette et le sapin en longueur, diamètre minimum de 7" à la souche. Achète le 9' à condition de recevoir le 12' et le 16'.

► BOIS DE SCIAGE LAFONTAINE INC.

SAINTE-PÉRPÉTUE, QC • Att. : Robin Pelletier • Tél. : 418 356-6573

TABLE ROY

ESSENCE	LONGUEUR (pi)	DIAMÈTRE MINIMUM (po)	PRIX À L'USINE \$	UNITÉ DE MESURE
Sapin-épinette	12' 6"	6"	575	Mpmp
	16' 6"	6"	650	Mpmp

En vigueur le 4 janvier 2023. Contactez l'acheteur avant de livrer.

► BOIS ROND USINÉ L.G.

ISSOUDON (LAURIER STATION) QC • Att. : Claudel Lord • Cell. : 418 997-2715 • Cell. : 581 991-2715

ESSENCE	LONGUEUR (pi)	DIAMÈTRE MINIMUM (po)	PRIX À L'USINE \$	UNITÉ DE MESURE
Pin blanc	8'6" à 16'6"	10" et +	650	Mpmp

Note : Billot avec nœuds noir de 1 1/2" maximum et nœud rouge de 3" maximum. Diamètre maximum 30". Contacter l'acheteur avant de produire.

► BOIS LIB INC.

PRINCEVILLE, QC • Att. : François Caron • Tél. : 819 234-2000 • Cell. : 819 621-5451

ESSENCE	LONGUEUR (pi)	DIAMÈTRE MINIMUM (po)	PRIX À L'USINE \$	UNITÉ DE MESURE
Sapin-épinette	12' 6" - 14' 6"	4 à 6"	600	Corde
	12' 6" - 14' 6"	6" et +	720	Corde
	16' 6"	4 à 6"	825	Corde
	16' 6"	6" et +	1000	Corde
Épinette de Norvège	12' 6" - 14' 6"	4 à 6"	450	Corde
	12' 6" - 14' 6"	6" et +	550	Corde
	16' 6"	4 à 6"	780	Corde
	16' 6"	6" et +	810	Corde

En vigueur le 11 mai 2026. Aucun achat de bois de champ ou d'autres essences. Le bois doit être séparé par longueur sur la remorque. L'acheteur se réserve le droit de refuser les voyages de mauvaise qualité. Horaire de réception : Lundi au jeudi : 6 h à 16 h 30 / Vendredi : 6 h à 10 h

► BOIS LIB INC.

STE-THÉCLE, QC • Att. : Martin Picard • Tél. : 819 534-3598

ESSENCE	LONGUEUR (pi)	DIAMÈTRE MINIMUM (po)	PRIX À L'USINE \$	UNITÉ DE MESURE
Sapin-épinette	12' 6"	4"	95 (B) et 85 (C)	TMV
	16' 6"	5"	95 (B) et 85 (C)	TMV
	16' 6"	6"	108 (A)	TMV

En vigueur le 9 février 2026. Le bois doit être séparé par longueur. (A) 3 arrime de 16'. (B) minimum 1 arrime de 16' ou 30% du voyage (C) 71% ou plus du voyage en 12'. Contacteur l'acheteur avant livraison.

► CARRIER, BÉGIN INC.

SAINT-HONORÉ, BEAUCÉ, QC • Att. : Carl Poulin Mercier • Cell. : 418 222-2295

TABLE ROY

ESSENCE	LONGUEUR (pi)	DIAMÈTRE MINIMUM (po)	PRIX À L'USINE \$	UNITÉ DE MESURE
Sapin-épinette	10' 6"	5" et +	525	Corde
	12' 6" et 14' 6"	5" et +	700	Corde
	16' 6"	5" et +	1000	Corde
	10' 6"	5" et +	500	Corde
Pin gris	12' 6" et 14' 6"	5" et +	675	Corde
	16' 6"	5" et +	975	Corde

En vigueur le 5 janvier 2026. Aucun bois de champs n'est accepté. Bois de qualité seulement. Réception : Lundi au jeudi de 6 h à 16 h. Vendredi de 6 h à 11 h.

► CLERMOND HAMEL LTÉE

SAINT-ÉPHREM, QC • Att. : Sylvain Faucher • Tél. : 418 484-2888 • Cell. : 418 222-2347

ESSENCE	LONGUEUR (pi)	DIAMÈTRE MINIMUM (po)	PRIX À L'USINE \$	UNITÉ DE MESURE
Pin blanc	10' 6"	10"	575	Mpmp
	12' 6" à 16' 6"	8"	575	Mpmp
	18' 6"	14" et +	575	Mpmp
	22' 6" à 24' 6"	14" et +	700	Mpmp
	10' 6" à 16' 6"	8" et +	400	Mpmp
Sapin-épinette	12' 6"	4"	650	Corde
	16' 6"	5"	1000	Corde
Pruche	10' 6" à 16' 6"	8" et +	500	Mpmp

En vigueur le 9 octobre 2026. Aucun achat de billot de pruche, de mélèze, d'épinette de champs, de pin gris et de pin rouge. **IMPORTANT :** Horaire de la réception des billots de 6 h à 12 h et 12 h 30 à 20 h du lundi au jeudi. De 6 h à 12 h le vendredi.

► FONTAINE INC.

WOBBURN, QC • Tél. : 819 544-4802 poste 221 • Att. : Pierre Grenier • Cell. : 819 583-7199

TABLE ROY

ESSENCE	LONGUEUR (pi)	DIAMÈTRE MINIMUM (po)	PRIX À L'USINE \$	UNITÉ DE MESURE
Sapin-épinette	12' 6"	5"	545	Mpmp
	16' 6"	6"	670	Mpmp
	12' 6"	4"	600	Corde
	16' 6"	5"	1 000	Corde

En vigueur le 7 septembre 2026. Aucune épinette de Norvège n'est acceptée. Billes de qualité, saines, droites, sans fourche et fraîchement coupées. Indiquer sur le feuillet de transport le mode de mesurage souhaité. Réception des billots du lundi au jeudi de 5 h 30 à 23 h, le vendredi de 5 h 30 à 15 h et samedi 6 h à midi.

► ENTREPRISE FORESTIÈRE LAMBERT INC

WOBBURN, QC • Att. : Robert Nadeau • Tél. : 819 820-5227

TABLE ROY

ESSENCE	LONGUEUR (pi)	DIAMÈTRE MINIMUM (po)	PRIX À L'USINE \$	UNITÉ DE MESURE
Épinette de Norvège	Contactez l'acheteur			
Mélèze	8' 4"	4" et +	Arrêt des achats	
Sapin-épinette	8' 4"	4" et +	275	Corde
	9' 4"	4" et +	350	Corde
	10' 4"	4" et +	450	Corde
	12' 6"	6" et +	Contactez l'acheteur	Corde
	16' 6"	6" et +	Contactez l'acheteur	Corde
Tremble	8' 4"	5" et +	Arrêt des achats	
Bois franc mixte	8' 4"	5" et +	Arrêt des achats	

En vigueur le 18 mai 2026. Billes de qualité, saines, droites, sans fourche et fraîchement coupées. Diamètre maximum de 10" au gros bout. Horaire; Lundi au jeudi de 6 h 30 à 17 h et vendredi 6 h 30 à 12 h.

► GROUPE CRÊTE CHERTSEY INC

CHERTSEY, QC • Att. : Michel Martin • Tél. : 514 973-3273

ESSENCE	LONGUEUR (pi)	DIAMÈTRE MINIMUM (po)	PRIX À L'USINE \$	UNITÉ DE MESURE
Épinette	12' 6" et 16' 6"	4"	105	TMV, + 75 % épinette
Sapin	12' 6" et 16' 6"	4"	100	TMV, + 75 % sapin

En vigueur 19 septembre 2022. Prix au MPMP sur demande. Le bois de plantation à fort défilement sur autorisation seulement.

► MARCEL LAUZON INC

EAST HEREFORD, QC • Att. : Louis -Philippe Gagnon • Tél. : 819 844-2511

TABLE INTERNATIONALE

ESSENCE	LONGUEUR (pi)	DIAMÈTRE MINIMUM (po)	PRIX À L'USINE \$	UNITÉ DE MESURE
Sapin-épinette	8' 4"	4" et +	250	Corde
	9' 4"	4" et +	300	Corde
	10' 4"	4" et +	400	Corde
	12' 6"	5" et +	575	Corde
	16' 6"	6" et +	975	Corde
	12' 6" à 16' 6"	5" et +	560	Mpmp

En vigueur le 22 avril 2026. Une prime de 5 \$ est ajoutée pour les billots provenant de 90 km et plus. Une prime de 10 \$ est ajoutée pour les billots provenant de 145 km et plus. Chaque voyage doit contenir plus de 50 % de billes de 16'. Contactez l'acheteur avant la livraison. Horaire d'été pour le déchargement des billots; du lundi au jeudi de 6 h 30 à 17 h, le vendredi et samedi fermé.

► MOBILIER RUSTIQUE INC.

ST-MARTIN, BEAUCÉ, QC • Att. : Marco Guay • 418 278-3520

TABLE ROY

ESSENCE	CLASSE	LONGUEUR (pi)	DIAMÈTRE MINIMUM (po)	PRIX À L'USINE \$	UNITÉ DE MESURE
Cèdre	AA	6' 4"	5"	185	Corde
	# 1 (AA)	8' 4"	5"	Arrêt des livraisons	Corde
	AA	10' 4" et 12' 6"	4"	550	Mpmp
	A	10' 4" et 12' 6"	4"	400	Mpmp

En vigueur le 7 avril 2026. Contactez l'acheteur avant de livrer du bois. Le bois doit être empilé par longueur. De plus, les 6 et 8' doivent être séparés par diamètre, en deux empilements. Qualité AA = Aucune pourriture, aucune fourche courbure maximale de 1". Qualité A = Aucune fourche, courbure maximale de 2" et pourriture de moins de 1". Les billes pourries, croches, courbées ou vieille de plus d'un an seront refusées. Les bois piqués par des rouleaux d'appareils multifonctionnels sont acceptés.

► PRODUITS FORESTIERS D.G. INC.

ST-AURÉLIE, QC • Att. : Denis Bélanger • Tél. : 819 849-2114

Contacter l'acheteur pour les prix.

► PRODUITS FORESTIERS D.G. INC.

HEMINGFORD, QC • Att. : Bruno Dupuis • Tél. : 418 222-1205

ESSENCE	LONGUEUR (pi)	DIAMÈTRE MINIMUM (po)	PRIX À L'USINE \$	UNITÉ DE MESURE
Pin blanc	8' 6" et 16' 6"	8" et 9"	400	Mpmp
	12' 6" et 16' 6"	10" et +	475	Mpmp

En vigueur le 20 mars 2025. Le bois avec métal, bois de champs et trou de vers sera rejeté. Le bois avec rouille, taché, grosse courbure ou un peu de pourritures peut être accepté en petite quantité mais il y aura une déduction de 25 % et plus.

► RENÉ BERNARD INC.

ST-ZACHARIE, QC • Att. : Bob Lachance • 418 225-1063

ESSENCE	LONGUEUR (pi)	DIAMÈTRE MINIMUM (po)	PRIX À L'USINE \$	UNITÉ DE MESURE	CLASSE
Pin blanc	16' 6"	14" et +	700	Mpmp	Sciage
	12' 6" à 16' 6"	8"	575	Mpmp	Sciage
	8' 6" et 16' 6"	8"	425	Mpmp	Palette
Pin rouge	12' 6"	9" et +	85	Tmv	Sciage
	16' 6"	7 à 8.5"	85	Tmv	Sciage
Sapin	12' 6"	7" et +	650	Corde	Sciage
& Épinette	16' 6"	7" et +	1000	Corde	Sciage
Épinette	12' 6"	7" et +	550	Corde	Sciage
de Norvège	16' 6"	7" et +	800	Corde	Sciage

En vigueur le 8 septembre 2026. Les billots doivent être séparés par longueur respective. Billots droits et nœuds bien rasés. La carie sera déduite pour chaque bille. Pin blanc sciage: nœuds rouges 3 ½" maximum et sain, nœuds noirs 1 ½" maximum, seulement du 12 et 16' (doit avoir 70 % de 16').

► SCIERIE DUHAMEL INC.

ST-IGNACE DE STANDBRIDGE, QC • Tél. : 1 888 283-8878 poste 22 Cell. : 450 542-1752

Att. : Annie-May Guthrie et Guillaume Gonthier - annie@adf-sawmill.com

TABLE INTERNATIONALE

ESSENCE	LONGUEUR (pi)	DIAMÈTRE MINIMUM (po)	PRIX À L'USINE \$	UNITÉ DE MESURE
Pruche	8' 6"	8"	400	Mpmp
	10-6" et 16' 6"	8"	510	Mpmp
	18' 6" et 20' 6"	9"	525	Mpmp

En vigueur le 19 décembre 2023. Pas de pourriture, pas de rouille, billots droits et fraîchement coupés. La livraison de mélèze est possible. Contactez l'acheteur avant de couper.

► SCIERIE CLIFTON

ST-ISIDORE DE CLIFTON, QC • Att. : Martin Vallée • 819 889-2291

TABLE INTERNATIONALE

ESSENCE	LONGUEUR (pi)	DIAMÈTRE MINIMUM (po)	PRIX À L'USINE \$	UNITÉ DE MESURE	SPÉCIFICATIONS
Pin blanc	10' 6"	8"	340	Mmpm	Pas taché de moisissure
	12' 6" et 16' 6"	8"	500	Mmpm	Pas taché de moisissure
Pin rouge	10' 6"	6 et 8"	225	Mmpm	-
	10' 6"	9" et +	390	Mmpm	-
	12' 6"	9" et +	390	Mmpm	10' (15%) / 12' (33%) / 16' (66%)
	12' 6"	6 à 8"	275	Mmpm	-
	16' 6"	6 à 8"	295	Mmpm	-
	16' 6"	9" et +	415	Mmpm	-
Pin sylvestre	10' 6" à 16' 6"	8"	250	Mmpm	10' (15%) / 12' (33%) / 16' (66%)
Pruche	10' 6" à 18' 6"	8"	515	Mmpm	10' (10%) / 12' (40%) / 16' (50%)
	20' 6"	10"	550	Mmpm	-
Pin gris	10' 6" à 16' 6"	8"	250	Mmpm	10' (10%) / 12' (40%) / 16' (50%)

En vigueur le 19 janvier 2026. PRENDRE RENDEZ-VOUS POUR LIVRAISON. Aucune pourriture, roulure, bois taché, fourche. Billes droites et fraîchement coupées. Contactez l'acheteur avant la livraison pour avoir les bonnes longueurs. Diamètre maximum de 35". Pin rouge - 100 \$/Mmpm pour les billes tachées.

► SCIERIE FERLAND INC.

AYER'S CLIFF, QC • Att. : Jasmin Côté • 819 838-4266 et 819 560-2289

TABLE INTERNATIONALE

ESSENCE	LONGUEUR (pi)	DIAMÈTRE MINIMUM (po)	PRIX À L'USINE \$	UNITÉ DE MESURE
Sapin-épinette	12' 6"	6"	700	Corde
	16' 6"	6"	1000	Corde
Épinette de Norvège	12' 6"	6"	650	Corde
	16' 6"	6"	950	Corde
Cèdre A	10' 6" à 12' 6"	6"	385	Mmpm
Cèdre AA	8' 6"	4"	380	Corde
	10' 6" à 12' 6"	6"	600	Mmpm

En vigueur le 22 janvier 2024. Contactez l'acheteur avant de couper et livrer. Bois droit, frais coupé, propre, aucune pourriture, aucune fourche. Aucune bille de moins de 6". Le transport peut être fait par l'acheteur dans un rayon de 50 km. Aucun achat et livraison sans l'autorisation de l'acheteur. Le bois doit être propre, car nous ne possédons pas d'écorceur.

► SCIERIE WEST BROME INC.

LAC-BROME, QC • Att. : André Sévigny • Tél. : 450 266-1480 poste 25

Contactez l'acheteur pour la vente de bois de sciage résineux.

► SCIERIE LAPOINTE ET ROY LTÉE

COURCELLES, QC • Att. : Léopold Lapointe • Tél. : 418 483-5777

ESSENCE	DIAMÈTRE MINIMUM (po)	8' 4"	10' 4"
Pruche, mélèze, pin gris, épinette de Norvège	5 à 13"	275 \$ /corde	375 \$ /corde
Tremble	5 à 13"	275 \$ /corde	375 \$ /corde

En vigueur le 25 mai 2026. Diamètre de 4 à 13". Bois droit et sain seulement pas de fourche. Les billes de moins de 4" seront refusées et coupées du paiement. Aucun bois de champs, épinette de Norvège et mélèze.

► SCIERIE LEMAY

SAINTE MARIE, QC • Att. : Stéphane Lemay • Tél. : 418 387-5670

ESSENCE	CLASSE	LONGUEUR (pi)	DIAMÈTRE MINIMUM (po)	DIAMÈTRE MOYEN (po)	PRIX À L'USINE \$	UNITÉ DE MESURE
Sapin-épinette	AA	8' 4"	4" à 6"	5"	260	Corde
	AAA	8' 4"	3.5" à 14"	5"	300	Corde
	AA	9' 4"	4" à 6"	5"	280	Corde
	AAA	9' 4"	4" à 8"	5"	340	Corde
	AAA+	9' 4"	4" à 14"	7" et +	440	Corde

En vigueur le 5 mai 2025. Les voyages qui n'ont pas un diamètre moyen de 5" seront refusés. Aucune épinette de Norvège. Diamètre minimum de 4". Diamètre maximum de 14". Réception : Lundi au jeudi de 6 h 45 à 12 h et de 12 h 45 à 16 h 30. Vendredi 6 h 45 à 11 h 30.

► SCIERIE M.S. BILODEAU

COURCELLES, QC • Att. : Martin et Sylvain Bilodeau • 418 483-5676 (jour)

TABLE ROY

ESSENCE	CLASSE	LONGUEUR (pi)	DIAMÈTRE MINIMUM (po)	PRIX À L'USINE \$	UNITÉ DE MESURE
Cèdre	AA	6' 4"	4.5"	195	Corde
	AA	8' 4"	4.5"	400	Corde
	AA	10' 6"	5"	600	Corde
	A	10' 6"	5"	350	Corde
	AA	12' 6"	6"	610	Mmpm
	A	12' 6"	6"	450	Mmpm

En vigueur le 1^{er} juin 2022. Classe AA = Courbure maximum de 1". Bois sain, aucune fourche. Contactez l'acheteur avant la livraison.

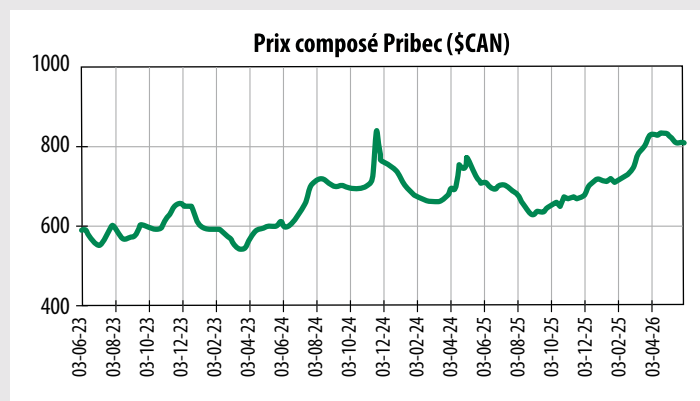
► SPÉCIALISTE DU BARDEAU DE CÈDRE INC.

SAINT-PROSPER, QC • Att. : Sylvain Garneau • Tél. : 418 594-6201 • Cell. : 418 661-2766

TABLE INTERNATIONALE

ESSENCE	LONGUEUR (pi)	DIAMÈTRE MINIMUM (po)	PRIX À L'USINE \$	UNITÉ DE MESURE
Cèdre	8' 6"	8"	400	Corde de 8'
	12' 6" et 16' 6"	8"	109	TIV
	en longueur	6" à 12" souche	109	TIV
	en longueur rebut	1"	36	TIV

En vigueur le 17 juin 2024. Pour le bois en longueur un minimum de 12" à la souche. Maximum 1/3 du volume en carie.



SCIAGE FEUILLUS

► AMEX BOIS FRANC

PLESSISVILLE, QC • Att. : Annie Lavoie • Tél. : 877 362-8307

TABLE INTERNATIONALE

BILLOTS/SCIAGE Prix \$ au Mppm)	PRIME+	PRIME	SELECT	# 1	# 2	# 3
ESSENCE	15" (4FC) 16" (3FC)	13" (4FC) 14" (3FC)	12" (4FC) 13" (3FC)	11" (4FC) 12" (3FC) 15" (2FC)	10"-12" (2FC) 13" (1FC)	10" (0FC) 9" (2FC) Droit et sain
Érable à sucre	1800	1450	1225	1000	725	350
Cerisier tardif	1150	1025	825	675	525	425
Chêne rouge	1200	1050	925	750	625	325
Frêne blanc	1550	1425	1300	1100	725	425
Bouleau jaune	1025	775	625	450	225	150
Bouleau blanc	675	450	425	350	150	150
Érable rouge	1400	1125	925	650	375	275
Caryer	725	650	575	475	350	275

En vigueur le 25 juin 2026. SVP avant de livrer, veuillez téléphoner pour obtenir un numéro de référence. Prix à l'usine. Faible % de #3 accepté dans chaque chargement. Les longueurs acceptées sont de 8' à 16' avec 4" de surlongueur. Nous préférons les longueurs paires. Diamètre maximal à la souche de 34". Les billes plus grosses seront rejetées et non payées. Toutes essences non mentionnées sur cette liste de prix seront rejetées.

► BOIS ACER INC.

MANSONVILLE, QC • Att. : Sonny Guillemette • Tél. : 581 996-9185

TABLE INTERNATIONALE

BILLOTS/SCIAGE Prix \$ au Mppm)	PRIME	SELECT	# 1	# 2	# 3	# 4
ESSENCE	14" 3 FC 13" 4 FC	13" 3 FC 12" 4 FC	12" 3 FC	12" 2 FC 10-11" 4 FC	10, 11" 2 FC 9" 4 FC	8" 0-4 FC 9" 0-3 FC
Érable à sucre	1200	850	700	600	500	350
Bouleau jaune	800	700	600	500	425	350
Frêne d'Amérique	1100	900	750	600	500	400
Cerisier tardif	800	650	600	500	400	300
Chêne rouge	900	800	700	600	500	350
Érable rouge	800	650	500	450	400	300
Bouleau blanc	700	600	500	425	350	250
Caryer	700	600	500	400	300	250
Tilleul	400	350	300	250	200	150
Hêtre	400	350	300	250	200	150
Tremble	400	350	300	250	200	150
Pin Rouge	8" et +	12' 6"	voir avec l'acheteur			
Sapin-épinette	Parler avec l'acheteur avant toute livraison					

En vigueur le 1^{er} septembre 2023. Longueur de 8 à 16' et surlongueur de 6". Bois frais coupé, sans métal et sain. **Transport parler avec Sonny pour le taux.** Érable si plus de 40% cœur sera classé dans la classe inférieure. Contacter l'acheteur avant la livraison.

► BOIS FOREX CANADA INC.

PRINCEVILLE QC • Att. : Nathalie Legault • Tél. : 418 609-3004

Visitez notre site internet pour tous les détails.

► BERNIER BOIS FRANC

LAMBTON, QC • Att. : Michel Paquet • Tél. : 581 215-8021

TABLE INTERNATIONALE

BILLOTS/SCIAGE Prix \$ au Mppm)	PRIME	SELECT	# 1	# 2	PALETTE
ESSENCE	14" 3 FC	12" 3 FC 13" 3 FC	12" 2 FC 13" 2 FC	10" 2 FC 11" 2 FC	9" 0FC
Érable à sucre	1 250	950	750	650	300
Bouleau jaune	975	800	550	500	300
Érable rouge	900	725	500	450	250

En vigueur le 6 mai 2026. Longueur 8' à 12' + 4" de surlongueur, Diamètre maximum de 32". Restrictions cœurs ;+ 1/3 grade-1 grade +1/2 – 2 grades. Prix livré usine.

► BOIS FRANC S.C. INC.

DANVILLE, QC • Att. : Steve Gagné • Tél. : 819 839-1818

TABLE INTERNATIONALE

BILLOTS/SCIAGE Prix \$ au Mppm)	PRIME	SELECT	# 1	# 2	# 3	PALETTE	
ESSENCE	Big Prime	13" 4 FC 14" 3 FC	12" 4 FC 13" 3 FC	11" 4 FC 12" 3 FC 15" 2 FC	10"-14" 2 FC 9" 4FC	8"-9" 2FC 10"-11" 0FC 12" et+ 0FC	8" 9" 0FC
Chêne rouge	-	900	800	700	600	500	200
Érable à sucre	1000	950	800	700	600	425	200
Bouleau jaune	850	800	725	600	550	375	200
Frêne blanc	-	700	625	550	450	325	200

En vigueur le 12 juin 2023. Prix sujet à changement. Contacter l'acheteur avant la livraison. Billots de 8 à 12' seulement. Diamètre 30" au gros bout de la bille. Érable avec plus de 1/2 cœur, baisse de grade. Pas de trace de vers, pas de bois chauffé et pas de décoloration. Aucun billot avec clou, métal et/ou entaillé. Si les billots ne correspondent pas aux spécifications, ils peuvent être rejetés.

► BOIS HUNTING INC.

WATERVILLE, QC • Tél. : 819 562-8202 • Att. : Alex Héroux • Cell. : 514-258-6024

TABLE INTERNATIONALE

BILLOTS/SCIAGE Prix \$ au Mppm)	EXTRA+	EXTRA	SELECT	# 1 COM	# 2 COM	# 3 COM	PALETTE
ESSENCE	16" et + 3 FC 1/3 cœur max.	14" et + 3 FC 1/3 cœur	12 et 13" 3 FC	11" 3 FC 12" 2 FC	10 et 11" 2 FC	12" 1 FC	9" 1 FC
Érable à sucre	1600	1300	1100	900	600	550	450
Bouleau jaune	600	550	500	450	350	350	300
Chêne rouge	1000	900	850	750	600	550	450
Érable rouge	1000	900	700	550	350	350	300
Frêne d'Amérique	1200	1100	950	800	600	550	450

En vigueur le 1^{er} juin 2025. Maximum de 10% de cerisier acceptés par voyage livré. Contactez d'abord l'acheteur. Les billes sont payées à chaque semaine. Les billes contenant du métal seront refusées. Les billes doivent avoir une sur longueur de 4". Les prix peuvent changer sans préavis.



► CHAMPEAU MÉGANTIC INC.

FRONTENAC, QC • Att.: Brian Luce • Bur.: 819 583-1787 • Cell.: 802 673-8402

TABLE INTERNATIONALE

BILLOTS/SCIAGE (Prix \$ au Mmp)	X	SELECT 1A	# 1	# 2	# 3 H PALL	PALETTE
ESSENCE	16" et + 3FC	14" et + 3FC	12" 3FC	10" et + 2 FC	12" et + 1FC	9" et + Droit et sain
Érable à sucre	1800	1500	1100	750	550	400
Bouleau jaune	1000	950	800	550	375	300
Bouleau blanc	750	700	550	400	300	-
Frêne blanc	1 350	1 200	1000	650	500	375
Érable rouge	1000	900	750	450	300	200
Chêne rouge	850	800	750	650	450	350

En vigueur le 16 mars 2026. Diamètre: 9" à 30" au petit bout. Longueur de 8' à 16'; intervalle de 1' + 6" de surlongueur. Le 6' et 7' accepté seulement pour l'Érable, Merisier et Chêne avec un diamètre minimum de 12'; 3 faces claires, droit et max 1/3 cœur pour l'Érable. Prix sujets à changement sans préavis. SVP, contacter l'acheteur avant la coupe et la livraison.

BILLOTS/ DÉROULAGE	VP	V	RS
ESSENCE	16" et + 4FC	14" et 15" 4FC	12" et 13" 4FC
Érable à sucre	2500	2300	1800
Bouleau jaune	2000	1800	1400
Bouleau blanc	2000	1800	1400

Longueur: Érable 9' 6" et 10' 6". Merisier 8' 6", 9' 6", 10' 6" et 11' 6". Cœur d'Érable: Maximum 1/3. Pas de trace de vers. Prix sujets à changement sans préavis. SVP, contacter l'acheteur avant la coupe et la livraison.

► CHAMPEAU INC.

ST-MALO, QC • Att.: Brian Luce • Bur.: 819 583-1787 • Cell.: 802 673-8402

TABLE INTERNATIONALE

BILLOTS/SCIAGE (Prix \$ au Mmp)	PRIME	SELECT 1A	# 1	# 2	# 3 H PALL	PALETTE
ESSENCE	16" et + 3FC	14" 3FC	12" 3FC	10" 2FC	12" et + 1FC	9" et + Droit et sain
Érable à sucre	1800	1500	1100	750	550	400
Bouleau jaune	1000	950	800	550	375	300
Bouleau blanc	750	700	550	400	300	-
Frêne blanc	1 350	1 200	1000	650	500	375
Érable rouge	1000	900	750	450	300	200
Chêne rouge	850	800	750	650	450	350

En vigueur le 16 mars 2026. Diamètre: 9" à 30" au petit bout. Longueur de 8' à 16'; intervalle de 1' + 6" de surlongueur. Le 6' et 7' accepté seulement pour l'Érable, Merisier et Chêne avec un diamètre minimum de 12'; 3 faces claires, droit et max 1/3 cœur pour l'Érable. Prix sujets à changement sans préavis. SVP, contacter l'acheteur avant la coupe et la livraison.

BILLOTS/ DÉROULAGE	VP	V	RS
ESSENCE	16" et + 4FC	14" et 15" 4FC	12" et 13" 4FC
Érable à sucre	2500	2300	1800
Bouleau jaune	2000	1800	1400
Bouleau blanc	2000	1800	1400

Longueur: Érable 9' 6" et 10' 6". Merisier 8' 6", 9' 6", 10' 6" et 11' 6". Cœur d'Érable: Maximum 1/3. Pas de trace de vers. Prix sujets à changement sans préavis. SVP, contacter l'acheteur avant la coupe et la livraison.

► LES BOIS POULIN INC.

SAINT-JACQUES DE LEEDS, QC • Att.: Jean Rosa • Tél.: 819 583-8491

TABLE INTERNATIONALE

BILLOTS/SCIAGE (Prix \$ au Mmp)	PRIME	SELECT	# 1	# 2	# 3
	14" 3 FC	12" 3 FC 15" 2 FC 11" 4 FC	10" 2 FC 15" 1 FC 9" 4 FC	11" 0 FC	10" 0 FC 9" 1 FC
ESSENCE	PRIX BORD DE CHEMIN \$				
Érable à sucre 1/3 cœur	750	650	450	300	250
Bouleau jaune	700	575	450	300	250
Bouleau blanc	650	525	425	300	250
Frêne d'Amérique	600	425	325	275	225
Érable rouge	575	400	325	275	225
Cerisier tardif	825	625	425	300	250
Orme	600	500	300	275	250

Longueur de 8 à 12', priorité sur le 9' 6", surlongueur de 6". L'érable doit avoir un maximum de 1/3 cœur pour les classes PRIME et SÉLECT et 1/2 cœur pour #1. Bois frais coupé, sans métal.

► PLANCHERS MERCIER

DRUMMONDVILLE, QC • Att.: Jean-François Caron • Tél.: 819 472-0441

TABLE INTERNATIONALE

ESSENCE	# 1 12" 3 FC	# 2 10" 2 FC	# 5 16" 0 FC	# 3 8" à 11" 0 FC
Chêne rouge	950	800	625	500
Érable rouge	450	425	400	375
Érable à sucre 1/2 cœur	950	775	575	525
Bouleau jaune	950	725	550	525
Frêne d'Amérique	950	775	525	500

En vigueur le 3 mars 2025. Aucune restriction de cœur grade #3 et #5. Longueur minimum 8' et + (6" de surlongueur). Longueurs paires et impaires. Billots frais coupés et droits. Aucune pourriture, fente et roulure. Diamètre 8 à 30". Toujours appeler Jean-François Caron avant une livraison.

► SCIERIE WEST BROME INC.

LAC-BROME, QC • Att.: André Sévigny • Tél.: 450 266-1480 poste 25

Contactez l'acheteur pour la vente de bois de sciage feuillus.



► **PRODUITS FORESTIERS ST-ARMAND INC.**

SAINT-ARMAND, QC • Att.: Jean-David Alder • Tél.: 450 248-4334

BILLOTS/SCIAGE Prix \$ au Mmp)	PRIME #1	PRIME #2	SELECT	# 1	# 2	# 3	DORMANT
ESSENCE	Bille de souche 16"3 FC	14"3 FC 14"3 FC	13"3 FC	12"3 FC	10"2 FC	9"1 FC	8'6"(12")
Érable à sucre	1550 1/3 cœur	1350 1/3 cœur	1100 1/3 cœur	750	500	350	450
Chêne rouge	1200	950	850	550	500	300	350
Frêne d'Amérique	1400	1250 ½ cœur	900	750	550	350	350
Cerisier tardif	1000	800 pas de gomme	650	550	450	250	450
Bouleau jaune	1000 ½ cœur	800 ½ cœur	650	500	400	250	350
Bouleau blanc	750 pas de minéral	600 pas de minéral	550	450	350	250	350
Érable rouge	1300 1/3 cœur	1100 1/3 cœur	900 1/3 cœur	700	600	250	400
Noyer	1600	1350	800	600	350	200	250
Hêtre, orme et carrier 8'6"	450	450	450	350	300	200	350
Peuplier	400	400	400	400	300	150	-
Tilleul	600	500	450	400	300	150	-

En vigueur le 10 septembre 2026. Vous devez appeler Jean-David Alder au 514 444-9663 pour avoir l'accord avant de livrer des billots. Les longueurs demandées sont de 8' 4" à 16' 4". Pour le hêtre, 6" de sur-longueur est demandé pour le 8'. L'érable rouge doit être coupé en longueur de 8' 4". Les billes doivent être fraîchement coupées et exemptes de métal. Les défauts sont les nœuds, le minéral, les fentes, les fibres spiralées, la carie, les fissures et les taches. Embouts clairs, minimum 8" seront gradés comme un #3. Tout autre 8" et moins seront rejetés. Prix sujets à changement.

► **SCIERIE PREVERCO INC.**

DAVELUYVILLE, QC • Att.: Alain Thibeault • Cell.: 819 386 1712

TABLE INTERNATIONALE

BILLOTS/SCIAGE Prix \$ au Mmp)	PRIME	SELECT	# 1	# 2	# 3	PALETTE
ESSENCE	14" + 3FC 13"4FC	13" + 3FC 12"4FC	12"3 FC 11"4 FC 15"2 FC	10"2 FC 13"1 FC	9"2 FC 10"-11"0 FC 12" + 0 FC	9"0 FC
Chêne rouge	875	800	740	600	525	400
Érable à sucre	1400	1300	950	750	525	450
Érable à sucre 1/3 cœur	1500	1400	1050	850	550	450
Bouleau jaune	1000	875	800	675	525	450
Bouleau blanc	650	600	550	500	425	425
Érable rouge	775	650	600	525	425	425
Frêne d'Amérique	900	700	625	575	450	450

En vigueur le 22 août 2022. Il est important de contacter l'acheteur avant d'expédier des billots. Érable à petit cœur = 1" diamètre et moins dans le #3 et 20% dans les autres grades. Maximum 28" de diamètre sur le gros bout. Érable avec plus de 50% cœur = descend de 1 grade, plus de 60% = descend de 2 grades. Les billots tachés et contenant des métaux seront rejetés. Si minéral dans le chêne rouge = descend de 1 grade. Les essences non spécifiées seront rejetées et non payées. Billots droits et nœuds bien rasés. Une surlongueur de 4" sur chacune des longueurs. Longueur de 7 à 12'; pas de billes de 13 à 16'. Tremble: Diamètre 10" et plus, longueur 8' 6". Coloration

acceptée, pas de pourriture.

► **SIEGEX INC.**

STANSTEAD EST, QC • Att.: Olivier Gadbois • Tél.: 819 347-4191

TABLE INTERNATIONALE

BILLOTS/SCIAGE Prix \$ au Mmp)	PRIME	SELECT	# 1	# 2	# 3
ESSENCE	14" + 3FC	13" + 3FC	12"3 FC 11"4 FC 15"2 FC	10"2 FC 13"1 FC	9"1 FC
Chêne rouge	900	800	700	600	325
Chêne blanc	600	500	400	375	200
Frêne	1025	900	700	575	300
Érable	1225	925	725	575	350
Plaine	750	650	500	350	225
Cerisier	650	525	400	325	200
Merisier	825	600	500	375	200
Bouleau blanc	750	550	450	400	200

En vigueur le 16 août 2025. Les longueurs sont de 8' à 12'; le diamètre maximum est de 32", les billots chauffés ou avec du métal seront rejetés.

► **VEXCO INC.**

ST-FERDINAND, QC • Att.: Jocelyn Champagne • Cell.: 819 621-9045 FSC

TABLE INTERNATIONALE

BILLOTS/SCIAGE Prix \$ au Mmp)	SUPER PRIME	PRIME	SELECT	# 1	# 2	# 3	# 4	
ESSENCE	16"3 FC	14"3 FC	12"3 FC	14"2FC 10"3 FC	10"2 FC	12" 0 et 1 FC	10"et 11" 0 et 1 FC	8"et 9" 0 et 1 FC
Bouleau jaune	950	850	700	600	500	350	300	250
Bouleau blanc	700	600	500	350	300	250	200	175
Érable à sucre	1200	1000	900	800	600	450	350	250
Érable rouge	700	600	500	450	300	250	200	175
Frêne d'Amérique	1400	1200	1100	1000	800	600	500	400
Cerisier tardif	800	700	500	400	300	250	200	175
Chêne rouge	1300	1200	1000	950	850	700	600	500
Chêne blanc	1800	1600	1200	1000	800	700	600	500
Noyer	500	475	450	425	400	350	300	250
Hêtre	300	300	250	225	200	175	150	125
Orme	300	300	250	225	200	175	150	125
Tilleul	300	300	250	225	200	175	150	125
Caryer	300	300	250	225	200	175	150	125

En vigueur le 8 septembre 2025. Érables de plus 1/2 cœur baisse d'une face claire. Longueurs acceptées: 8' 9"-9' 6"-10' 6"-12' 6". Évitez de couper de bois en temps de sève. Critères: Bille droite seulement aucune tolérance sinon déclassement du billot et perte de volume. 10" et plus, maximum 15% du chargement en 8 et 9". Bouleau blanc avec trace de vers = classe #3 ou #4. Diamètre maximum de 30" au gros bout. Acheminez le plus tôt possible après la coupe. Aucune partie entaillée chez l'érable. Contactez l'acheteur avant la coupe et avant la livraison.

BILLOTS/ DÉROULAGE	V-1	V-2	V-3	V-4
ESSENCE	14"4FC	12"4FC 14"3FC	10"4FC 12"3FC	10"4 FC 11"3FC
Chêne rouge	1600	1400	-	-
Érable à sucre	1600	1300	-	-
Bouleau jaune et blanc	1500	1100	1000	800

Longueurs: 8' 9", 9' 6" et 10' 6".

MARCHÉS SPÉCIAUX

DÉROULAGE

COMPAGNIE DE PLACAGE MÉGANTIC

LAC-MÉGANTIC, QC • Att.: Jean Rosa • Cell. 819 583-8491

TABLE INTERNATIONALE

ESSENCES	LONGUEUR (PI)	DIAMÈTRE MINIMUM (PO)	FACES CLAIRES	COURBURE MAXIMALE	PRIX \$/MPMP AU CHEMIN Érable à sucre	PRIX \$/MPMP AU CHEMIN Bouleau jaune et blanc
CLASSE						
AA	8' 6" et 9' 4"	16	4 faces	1"	1800	2000
AD	8' 6" et 9' 4"	14	3 faces	1"	1600	1700
D1	8' 6" et 9' 4"	12	3 faces	1"	1000	1200
D2	8' 6" et 9' 4"	11	2 faces	1"	700	950
D3	8' 6" et 9' 4"	10	4 faces	Aucune	650	700
D4	8' 6" et 9' 4"	10	2 faces	1"	-	550

En vigueur le 16 juin 2023. Les billes doivent être fraîchement coupées et provenir de tiges vivantes. Un seul nœud est accepté pour les classes AA et AD. Les nœuds doivent être sains et d'un diamètre maximal de 3 pouces. Pour les billes de 14" et plus. Le diamètre maximal au gros bout est de 30". Les grains frisés, spiralés et les traces de vers ne sont pas acceptés.

HUSKY (COMMONWEALTH PLYWOOD)

SAINTÉ-THÉRÈSE, QC • Att.: Christian Léveillé • Tél.: 819 680-1964

	LONGUEUR	TRANCHE	PRIME	# 1	# 2	# 3
ESSENCE	-	16" et plus 1/3 cœur	14" 4FC 1/3 cœur Bille de pied	14" 3+4FC 12" + 13" 4FC 1/3 cœur Bille de pied	14" 3+4FC 11" à 13" 4FC 12" et 13" 3FC 1/3 cœur	10" 3 FC 1/3 cœur
Érable à sucre	9' 4"	2300	1900	1625	1350	1075
Bouleau blanc & jaune	9' 4"	2200	2000	1325	900	800

En vigueur le 24 septembre 2026. Longueur de 9' 4". Billes fraîchement coupées et saines. 1" de courbure accepté pour les billes de 12" et plus de diamètre, 2" acceptés pour les billes de 14" et plus de diamètre. Toujours communiquer avec l'acheteur avant coupe ou livraison.



POTEAUX

BELL LUMBER AND POLE CANADA

PRIX AU CHEMIN • Att.: Philippe Fredette • Tél.: 581 992-4688

ESSENCE	LONGUEUR	DIAMÈTRE MINIMUM	PRIX AU CHEMIN \$
Pin rouge	42' à 72'	14" au DHP	Minimum 110 /TMV

En vigueur le 29 avril 2026. En vigueur le 29 avril 2026. Diamètre minimum de 14" au DHP. Transport et prélevé payés par l'acheteur. Contactez l'acheteur avant de produire.

STELLA-JONES INC.

GATINEAU, QC • Att.: Martin Dinelle • Tél.: 514 226-0380

ESSENCE	LONGUEUR (pi)	CIRCONFÉRENCE À 6' DE LA SOUCHE (po)	CIRCONFÉRENCE MINIMUM AU FIN BOUT (po)	PRIX AU CHEMIN PAR POTEAU \$
Pin rouge	32'	30 à 36"	21"	48
	37'	34 à 42"	23"	53
	42'	39 à 46"	23"	88
	47'	42 à 48"	25"	110
	52'	47 à 53"	25"	150
	57'	48 à 54"	25"	180
	62'	50 à 56"	25"	205

En vigueur le 19 avril 2022. Les défauts non admis sont les suivants: coudes, courbures, fourche et quantité excessives de nœuds. **Le pourcentage de 32 et 37' doit être validé avant la coupe.** Contactez l'acheteur avant la coupe.

PÂTES

PRIX PROVISOIRES 2026 RÉVISÉS

ESSENCE	LONGUEUR	PRIX AU CHEMIN \$	PRIX À LA CORDE \$
Feuillus-mélangés	Multi longueur	92,35/tma sans écorce	Environ 193
Peupliers (tremble)	Multi longueur	83,65/tma sans écorce	Environ 140
Autres résineux	Multi longueur	52,00/tma sans écorce	Environ 84

PALETTES

PRIX PROVISOIRES 2026 RÉVISÉS

MENUISERIE D'EAST ANGUS INC.

EAST ANGUS, QC • Tél.: 819 832-2746

ESSENCE	LONGUEUR (po)	DIAMÈTRE (po)	PRIX AU CHEMIN \$	UNITÉ
Bois franc	92"	6 à 17"	245	Corde
	104"	6 à 17"	255	Corde
Tremble	92"	6 à 17"	180	Corde
	104"	6 à 17"	195	Corde

En vigueur le 1^{er} janvier 2026. Contactez l'acheteur avant de couper et livrer.

LISTE DES TRANSPORTEURS DE BOIS DU SPFSQ 2026

Beloin, Georges ou Éric
438, Route 253
East Hereford
819 844-2341

Bolduc, Francis
290, rue Legendre
Cookshire
819 342-9900

Breton Lorenzo & Fils inc.
444, chemin North Hill
Stornoway
819 652-2350
819 652-2339 (garage)

Charpland inc.
Marc Charpentier
115, chemin Charpentier
C.P. 175 Sawyerville
819 889-2238
819 578-3230 (cell.)

Côté, Jasmin
1370, chemin Fitchbay
Magog
819 868-2621
819 560-2289 (cell.)

Côté, Corey
10, rue Pilon
Huntingdon
450 374-5699 (cell.)

Entr. F.S.T.J. inc.
a/s Claude Martin
650, chemin Jordan Hill
Cookshire-Eaton
819 820-5979

Entr. Jérémie Leboeuf
394, chemin de
Covey Hill
Hemmingford
450 567-3837

Entr. MN Nadeau inc.
a/s Natacha Martin
367, rue Principale
Stoke
819 571-1395

Foresterie E.S.G.
a/s Steven Gilbert
5, rue des Tournesols
Sutton
450 521-8090 (cell.)

Foresterie TL inc
Anthony Baillargeon
235 chemin des Sables
Martinville
819 620-4351

Fortin, Marc
24, rue Gilbert
Dudswell
819 674-5982 (cell.)

Gestion Bolton inc.
a/s Patrick St-Denis
3078, chemin Noiseaux
Dunham
450 522-3033 (cell.)

Houde, Gyslain
188, Principale Est, porte 4
Dudswell
819 342-7453

Inkel, Yves
125, chemin Simard
Martinville
819 349-9050 (cell.)

Laroche, Patrick
2267, chemin Cabana
Coaticook
819 640-7626 (cell.)

Logan, Frank & Fils inc.
a/s John Logan
485, Route 249, C.P. 86
Windsor
819 845-4901
819 820-4836
(cell. John)

Loiselle, Mario
675, Route 214
Westbury
819 832-4413
819 820-5268 (cell.)

Lowry, Rainer
14, chemin Cookshire
Sawyerville
819 875-5459
819 820-6669 (cell.)

NJÉ Forestier inc.
a/s Nicolas Archambault
439, Route 220
Bonsecours
819 578-3680 (cell.)
450 532-5390

Pépin Lumber inc.
a/s Maurice Pépin
800, rue Rodrigue
Woburn
819 544-4641

Perron, Robert (Jimmy)
376, Route 253
Cookshire-Eaton
819 679-5798 (Rob)
819 574-2018 (Jim)

Prévost, Émile & Fils inc.
99, Route 257 Nord
La Patrie
819 888-2513
819 570-3917 (cell.)

**Transport AFCA
et BML inc.**
a/s Nicolas Fournier
112, Route 257 Sud
La Patrie
819 888-2790

Transport A.T.L.
a/s Adam Turmel-Larivée
23, chemin de la
Longue-pointe
Beaulac-Garthyby
418 281-4277 (cell.)

**Transport
Dallaire Express inc.**
a/s Guy Dallaire
460, 5^e Rang Nord
Marston
819 583-2501
819 583-8478 (cell.)

**Transport
Daniel Garand inc.**
685, rue Angus Nord
Westbury
819 347-4103

Transport Diane Lynch
a/s Claude Cloutier
660, Rang 3
Dixville
819 849-6723
819 571-0634 (cell.)

Transport Éric Vallée inc.
1100, rue Craig N.
Cookshire
819 314-6702

Transport G.D.M. inc.
Daniel Morin
2044, chemin Madore
Coaticook
819 849-4257
819 570-3289 (cell.)

**Transport
Gaston Morneau inc.**
394, chemin Frank
Kingsbury
819 679-1643 (Dominic)

Transport J. Mayette inc.
a/s Jonathan Mayette
151, chemin Girard
Danville
819 386-8092

**Transport Gilles
Poudrier**
447, Route 108 Est
Cookshire
819 875-1330
819 571-3552 (cell.)

**Transport
J. Mercier AFCW inc.**
115, rue Principale
Ham-Nord
819 344-2232
819 432-1733 (cell.)

**Transport
Jean-Guy Rouleau inc.**
a/s Francis Rouleau
25, rue du Québec
Ascot Corner
819 347-1369
819 571-1483 (cell.)

**Transport
JPD Choquette**
526, Rang Cleary
St-Joachim-de-Shefford
450 531-5941

Transport J.R.G. inc.
a/s Roger Giroux
340, Rang Clinton
Woburn
819 544-2384
819 582-0735 (cell.)

**Transport
L.S. Leclerc inc.**
a/s Stéphane Leclerc
3, rue Principale
Saint-François-Xavier
819 845-2877
819 571-4062 (cell.)

**Transport
Marc Blouin inc.**
122, boul. Fortier
Saint-Isidore-de-Clifton
819 571-2509

**Transport
Martin Carrier inc.**
666, rue Saint-Augustin
Woburn
819 544-9677
819 582-2565 (cell.)

Transport MCV inc.
a/s Gino Fecteau
149, rue du Pont
Saint-Ludger
819 548-5435
418 226-6715 (cell.)

**Transport
Michel Noël inc.**
919, rue Moreau
Wickham
819 398-7535
819 479-9144 (cell.)

Transport Pascal Lizotte
235, chemin Gosford Sud
Saint-Joseph-de-Ham-
Sud
819 877-5753

**Transport
Simon Bouffard inc.**
241, rue du Parc Industriel
Saint-Romain
418 486-7087
819 583-7780 (cell.)

**Transport
VMD Rhéaume inc.**
a/s Vincent Rhéaume
530, Route 108
Cookshire-Eaton
819 875-1853
819 572-1853 (cell.)

Veilleux Trans-Forêt inc.
a/s Yves Veilleux
1040, rue Craig Nord
Cookshire
819 875-3488
819 679-8072 (cell.)

DEMANDE DE CONTINGENT POUR LA PÂTE



Syndicat des
Producteurs forestiers
du Sud du Québec

4300, boul. Bourque
Sherbrooke (Québec) J1N 2A6
Téléphone : 819 346-8906
Télécopieur : 819 346-8909
Courriel : spfsg@upa.qc.ca

CONTINGENTS ÉMIS PAR PÉRIODE POUR LES BOIS DE PÂTE

Nous désirons connaître
la ou les périodes de l'année
où vous désirez livrer votre bois.

**Vous devez remplir OBLIGATOIREMENT
ce formulaire pour demander un contingent.**

Le Syndicat se garde la possibilité de vous
donner une autre période, selon les disponibilités
du marché.

**Une fausse déclaration entraîne
L'ANNULATION
DU CONTINGENT.**

NOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____

COURRIEL : _____

N° DE TPS : _____ N° DE TVQ : _____

TÉL. RÉS. : () _____ AUTRE : () _____

SIGNATURE : _____ DATE : / / 2026
J M A

TRANSPORTEUR : _____

**VOUS DEVEZ OBLIGATOIREMENT NOUS FOURNIR UNE COPIE DE VOTRE COMPTE
DE TAXES MUNICIPALES 2023 OU PLUS RÉCENT, POUR TOUTE DEMANDE.**

HIVER 2027

1^{er} janvier au 31 mai

Groupe d'essences	Nbre voyages
FEUILLUS-MÉLANGÉS MULTI LONGUEUR	
PEUPLIERS MULTI LONGUEUR	
AUTRES RÉSINEUX MULTI LONGUEUR	

ÉTÉ 2027

1^{er} juin au 31 août

Groupe d'essences	Nbre voyages
FEUILLUS-MÉLANGÉS MULTI LONGUEUR	
PEUPLIERS MULTI LONGUEUR	
AUTRES RÉSINEUX MULTI LONGUEUR	

AUTOMNE 2027

1^{er} septembre au 31 décembre

Groupe d'essences	Nbre voyages
FEUILLUS-MÉLANGÉS MULTI LONGUEUR	
PEUPLIERS MULTI LONGUEUR	
AUTRES RÉSINEUX MULTI LONGUEUR	

**Vous devez OBLIGATOIREMENT INSCRIRE LA MUNICIPALITÉ ET LE NUMÉRO DE CADASTRE
DU CHANTIER À VENIR afin de compléter nos bases de données pour l'EUDR.**

POUR LES CONTINGENTS DE L'HIVER, CE FORMULAIRE DOIT ÊTRE RETOURNÉ AVANT LE 30 NOVEMBRE 2026

DU CHANGEMENT DANS VOTRE DOSSIER DE PROPRIÉTAIRE FORESTIER?

Tenez-nous informés !

Pour tenir nos listes de propriétaires à jour, nous avons besoin de votre aide.

À nous retourner seulement s'il y a un changement.

Nom : _____

Adresse : _____

Tel qu'il est inscrit sur la dernière page de *L'arbre PLUS*

Votre situation de propriétaire forestier a-t-elle changé ?

Si oui, veuillez-nous en informer pour mettre nos dossiers à jour en retournant le coupon-réponse suivant.

- ☐ J'ai vendu et je ne suis plus propriétaire de boisé (inscrire le nom et numéro de téléphone du nouveau propriétaire si connu : _____)
- ☐ Changement de représentant : _____
(veuillez nous contacter pour remplir une nouvelle procuration)
- ☐ Décès du propriétaire
- ☐ Succession à : _____
- ☐ Autre : _____
- ☐ Je ne possède pas 4 ha de boisé

Nouveau nom : _____

Nouvelle adresse : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____



Syndicat des
Producteurs forestiers
du Sud du Québec

Veuillez nous retourner le coupon-réponse par courrier
au 4300, boul. Bourque, Sherbrooke, QC J1N 2A6
OU par courriel à lmadore@upa.qc.ca

IMPORTANT!

Envoi de notre bulletin d'information par courriel

Par souci d'économie, le Syndicat a pris la décision de **faire parvenir deux de ces quatre parutions du bulletin d'information L'arbre PLUS par courriel à tous ces producteurs.**

Nos règlements nous obligent de vous faire parvenir les éditions de janvier à mai et de décembre par la poste.

Si vous ne possédez pas d'adresse courriel, vous pourrez aller consulter les deux numéros numériques ainsi que les précédents sur notre site Internet au www.spbestrie.qc.ca/arbre-plus/

Il est très important de nous fournir votre nom inscrit sur **L'arbre PLUS** ainsi que le code qui est inscrit sur votre revue que vous avez reçue afin que nous entrions votre courriel dans le bon dossier.

**Voici un exemple des informations
dont nous avons besoin :**

CODE 17719
DUBOIS ISABELLE

Veillez nous faire parvenir votre adresse courriel au spfsq@upa.qc.ca ou en complétant ce coupon et en nous le faisant parvenir par la poste.

Votre code : _____

Votre nom : _____

Courriel : _____

Si vous désirez nous faire parvenir vos informations par la poste, veuillez nous retourner le coupon-réponse au :

SPFSQ

Madame Isabelle Dubois

4300, boul. Bourque

Sherbrooke, Québec J1N 2A6



**Syndicat des
Producteurs forestiers
du Sud du Québec**